

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XIV

AOÛT 1915

N^o 8

LES CAPUCINS EN ACADIE

1632-1654

Sans avoir eu jamais des limites bien définies, l'Acadie, au XV^e siècle, représentait cette partie de l'Amérique du Nord qui se trouve au sud-est du fleuve Saint-Laurent et comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Édouard et la partie nord de l'état du Maine. La rivière Kennébec, jusqu'en 1656, et plus tard, la rivière Penobscot, formaient la ligne de démarcation des possessions anglaises et françaises (1).

C'est à la France que revient l'honneur d'avoir tout d'abord (1604) apporté en Acadie le flambeau de la foi et les bienfaits de la civilisation chrétienne.

L'histoire de la colonie acadienne ne devait être, malheureusement, que le récit d'une suite de désastres, interrompue de ci de là par quelques instants bien fugitifs de bonheur.

Par trois fois (1628, 1654, 1710), l'Acadie est conquise par les Anglais. Deux fois, l'Angleterre, un peu à contre-cœur il faut bien le dire, rend cette colonie à la France par les traités de Saint-Germain-en-Laye (1632) et de Bréda (1667). Mais la conquête de Port-Royal, en 1710, est consacrée comme un fait définitif par la paix

1—Bibliographie :—Notre article s'est inspiré d'un travail inédit du Rév. Père John, capucin : *The Capuchins in Acadia 1632-1654*. L'auteur a bien voulu nous faire part de ses recherches; nous l'en remercions cordialement.—Moreau, *Histoire de l'Acadie française*, Paris 1873, p. 1-2.—P. de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle*, t. I, Paris 1895, p. 1-2.—*Collection de manuscrits relatifs à la Nouvelle-France I*, Québec, 1883, 14-19, 26-29.

d'Utrecht (1713), qui abandonne du même coup aux Anglais tout le territoire de l'Acadie (1).

De 1615 à 1629, les Récollets étaient, en Acadie comme au Canada, les pionniers de la foi. Quels furent exactement les fruits de leur zèle apostolique? Nous ne saurions le dire : les documents nous font défaut sur ce point. Toutefois, nous savons qu'en 1629, lors de leur départ de l'Acadie, ils ne comptaient parmi les Indiens qu'une poignée de convertis. (2).

I

DÉBUTS DE LA MISSION CAPUCINE EN ACADIE

1632 à 1636

Si l'Acadie fut rendue à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye (1632), nous le devons au cardinal de Richelieu. "Voyant les choses de haut, dit le Père de Rochemonteix, il (Richelieu) faisait passer avant toute considération la gloire de nom français, le triomphe des armes du roi et l'expansion de la religion catholique; son patriotisme et sa foi se refusaient à laisser la protestante Angleterre jouir en paix, sur le Saint-Laurent, de positions injustement acquises" (3).

Le Cardinal Ministre, aussitôt après la paix de Saint-Germain, suscita et patronna deux Compagnies de commerce et de colonisation, l'une pour le Canzda et l'autre "aux fins de restaurer et de développer les établissements de l'Acadie" (4). Il lui fallait évidemment des missionnaires. Quel choix allait-il faire?

Le nonce de Belgique avait informé Rome du danger qui menaçait la foi des immigrants catholiques de l'Amérique du Nord (5). Ceci décida la Propagande d'en écrire au Père Joseph (22 nov. 1630) pour le prier d'y envoyer des missionnaires capucins afin d'en-

1—RAMEAU, *Une colonie féodale*, I vol. p. 356, édit. 1889.

2—FR. JOHN, *The Capuchins in Acadia*, fol. 2.

3—DE ROCHEMONTEIX, *Jésuites et la N. Fr. XVIIe s.* vol. I p. 180 édit. 1895.

4—RAMEAU, *op. cit.* vol. I p. 76.

5—P. ROCCO DA CESINALE, *Storia delle Missioni dei Cappuccini*, Rome 1873, t. III, p. 674.

raier les progrès du protestantisme parmi les colons catholiques. (1) Le Père Joseph, sachant que Richelieu négociait alors la cession de la Nouvelle-France avec le Cabinet de Londres, se vit obligé d'attendre le règlement final de cette question avant d'entreprendre quoi que ce soit pour protéger les intérêts de la religion en Amérique. Cette intervention du Père Joseph explique, sans doute, pourquoi, quand se présenta la question de l'évangélisation de la Nouvelle-France, la première pensée du Ministre fut d'y envoyer les Capucins. Il faut bien l'avouer, cette première pensée était aussi une pensée du cœur. Richelieu avait une prédilection pour l'Ordre des Capucins, ce qui s'explique aisément. On connaît les services signalés que l'Ordre des Capucins a rendus à sa cause par l'intermédiaire du Père Joseph. Le Cardinal avait coutume de l'appeler "son bras droit", et ajoutait parfois en le plaisantant : "Aucun ministre ou plénipotentiaire n'est capable de faire la barbe à ce Capucin".

De fait, les missions de la Nouvelle-France furent offertes à ces religieux ; (2) et cela, à l'exclusion de tout autre ordre de missionnaires, car "Richelieu, écrit l'abbé Faillon, avait jugé qu'il serait plus avantageux aux nouvelles colonies de n'avoir dans chacune que des religieux du même institut afin qu'il y eût plus d'entente, d'accord et de dépendance entre les missionnaires" (3).

"Par un sentiment de délicatesse très élevée, dit le P. de Rochemonteix, les Capucins refusèrent d'accepter cette mission qui leur semblait revenir de droit aux deux ordres religieux expulsés de Québec par les Anglais (4). Ils firent même des instances auprès du Cardinal en faveur des Jésuites et des Récollets. Aussi lisons-nous, dans les lettres patentes datées du 18 avril 1632, et données aux Jésuites à leur départ pour le Canada: "Ayant par contrat du

1—*Acta S. C. de Prop. Fide*, 22 nov. 1630, p. 164, no. 10—P. Rocco, *op. cit.*, p. 675.—Le Père Joseph (Du Tremblay) qu'on a appelé "l'Éminence grise", fut, comme on le sait, le conseiller le plus sage et le plus éclairé du célèbre Cardinal Ministre. Ami apostolique avant tout, il usa de son influence pour l'extension de la Foi et la conversion de ceux que l'hérésie avait éloignés de l'Église. N. D. L. R.

2—WINSOR, *Narr. and crit. History IV*, p. 266;—DAWSON, *The Saint Lawrence; its Basin and Border-Line. The Story of their discovery*, N. Y. 1905 p. 301;—DE ROCHEMONTEIX, *op. cit.* vol. I p. 182;—FEREAND, *Cours d'Hist. du Canada*, vol. I p. 252.

3—L'abbé FAILLON, *Hist. de la colonie française en Canada*, vol. I, Montréal, 1865, p. 279.

4—P. de ROCHEMONTEIX, *op. cit.* p. 182.

vingt janvier dernier chargé le sieur Guillaume de Caen, cy-devant général de la flotte de la Nouvelle-France, de faire passer à Québecq, pays de la Nouvelle-France, trois Capucins avec ses hommes... et ayant su depuis, par les Pères Capucins, qui nous l'ont présenté de bonne foi, que les Pères Jésuites avaient déjà esté employez aux lieux auxquels on les voulait envoyer, et partant qu'il estait et plus à propos et plus raisonnable de les remettre en possession des lieux dont ils avaient été expulsez, que d'y envoyer les Capucins qui s'en sont excusez pour les mêmes raisons: A ces causes, désirant en cela satisfaire aux ungs et aux autres, et que ce qui appartient aux Pères Jésuites leur soit rendu afin qu'ils y travaillent à la gloire de Dieu ; nous ordonnons que les Pères... aillent reprendre possession des maisons et lieux qu'ils ont déjà possédez au dit Québecq pour y faire les fonctions conformément à leur institut (1).

Cependant, les Capucins acceptèrent la mission de l'Acadie. C'était d'ailleurs le désir de la S. C. de la Propagande, (2) aussi bien que celui de Richelieu.

Rome, à la demande directe du nonce de France (3), nomma conjointement préfets apostoliques de cette mission les Pères Joseph et Léonard de Paris.

Tandis qu'on dispose tout pour le prochain départ des missionnaires, Richelieu, de son côté, pourvoit à l'exécution, par la Compagnie de la Nouvelle-France, de son projet en faveur de l'Acadie. Il nomme Isaac de Razilly, officier supérieur de la marine, chef de l'expédition. Le roi confirme cette nomination (le 10 mai 1632) et donne à M. de Razilly le titre de commandeur. Puis le Ministre lui remet les instructions qui suivent : "Le sieur de Razilly ira recevoir des mains des Anglais la côte d'Acadie et notamment Port-Royal, pour y établir la Compagnie formée par ordre de Sa Majesté pour ledit pays... Il y passera trois Capucins et le nombre d'hommes que la dite Compagnie jugera à propos avec victuailles et provisions nécessaires..." (4).

1—P. de ROCHEMONTEIX, *op. cit.* p. 183 ;—DAWSON, *op. cit.* p. 301.

2—*Acta S. C. de Prop. Fide*, 22 nov. 1630 p. 164, no. 10.

3—ROCCO DA CESINALE, vol. III, p. 676.

4—Archives de la Marine... Collection des Manuscrits relatifs à l'Hist. de la Nouv.-France, vol. I p. 85.

Le nouveau commandeur avait frété deux navires, *l'Espérance en Dieu* et le *Saint-Jean*. Le 4 juillet 1632, M. de Razilly quitta le Morbihan avec ses deux vaisseaux ayant à bord trois cents hommes et, parmi eux, six Pères Capucins (1).

L'erreur de M. Rameau est évidente, quand il écrit : "Le roi lui (à M. de Razilly) adjoignit, comme auxiliaires essentiels, trois Récollets, branche de l'Ordre des Capucins qui joua un si grand rôle dans la colonisation de l'Amérique du Nord" (2). C'est là une impardonnable ignorance pour un historien que cette confusion entre Capucins et Récollets.

Quels pouvaient bien être les sentiments de ces missionnaires en route pour leur nouveau champ d'apostolat? C'était, sans doute, la joie, l'enthousiasme que tout cœur d'apôtre éprouve plus intense, à mesure qu'il s'approche davantage du théâtre où se déploiera bientôt son zèle. Mais ce bonheur n'était-il pas quelque peu mêlé d'inquiète curiosité? On est bien en droit de le croire si l'on se souvient de l'étrange conception qu'on se faisait sur les habitants de l'Acadie. Voyez plutôt. "Au temps même que j'écris, je dis adieu à plusieurs Capucins, qui se séparent pour aller... au Canada (lisez Acadie), pays désert, stérile, où les hommes sont aussi sauvages que les bestes et qui n'ont aucune pratique de religion" (3).

On arriva au terme du voyage vers le début du mois d'août. Pour la première fois, des Capucins débarquèrent sur la terre d'Amérique. Leurs âmes tressaillaient d'allégresse et l'on devine combien ardents étaient les cris de reconnaissance qui s'échappaient vers le Ciel. Grand était l'honneur qui leur était dévolu : ils sauront le porter avec vaillance et générosité et se montreront toujours à la hauteur de leur mission sublime. Nous le constaterons dans les pages qui vont suivre.

...

Dès le 14 août 1632 M. de Razilly était en possession indiscutée de toute l'Acadie (4). Les Ecosais s'empressèrent de quitter le pays,

1—MOREAU, *op. cit.* pp. 114-117;—RAMEAU, *op. cit.*, p. 80 ;—P. ROCCO DA CESINALE, vol. III, p. 676.

2—RAMEAU, *op. cit.*, p. 79-80.

3—P. Yves de Paris O. Cap. *Les beureux succès de la piété*. Paris 1632, p. 668 (cité par R. da Cesinale, vol. III p. 676, note 3).

4—MOREAU, *op. cit.*, p. 117 ; RAMEAU, p. 80.

à l'exception de trois ou quatre familles qui se perdirent dans la population française.

Le Commandeur avait choisi La Hève comme lieu de sa résidence de préférence à Port-Royal. L'excellence du port de la Hève, sa plus grande proximité de l'Europe et les relations faciles et fréquentes que l'on entretenait avec les bâtiments de pêche dans la saison de la morue, l'y avaient décidé (1). Ce choix avait bien ses inconvénients. La Hève, dont la situation est resserrée et le territoire rocheux, n'offraient aux cultivateurs que peu de terrains fertiles.

Cependant la colonisation prospérait. Les profits réalisés sur les pelleteries, sur la pêche ou sur les travaux des champs étaient encore, il est vrai, insuffisants pour solder les avances qu'il fallait faire à l'établissement, et le Commandeur fut obligé, à diverses reprises, de recourir soit aux fonds de la société, soit à ses ressources personnelles et à sa famille.

Que faire? Pour alléger ses charges il créa des seigneuries, concédant à titre de fief telle portion du pays qu'il jugeait convenable (2). Charles de Saint-Etienne, sieur de La Tour, reçut "en toute seigneurie : les anciens postes du cap Sable, au sud de la presqu'île, où il avait autrefois fixé sa résidence, et le bassin du fleuve Saint Jean"; et Denys, les côtes du golfe Saint-Laurent jusqu'à la baie des Chaleurs. Le principal établissement de ce dernier était à Chédaboutou, près de Campseau.

Nos missionnaires, qui contemplaient avec bonheur l'activité que déployaient partout les colons français, ne vivaient pas dans l'inaction. Essayons de les suivre dans leurs labeurs. Ce ne sera pas chose facile. Ils étaient, remarque le P. Candide, "de ces travailleurs qui aiment mieux faire l'histoire que de l'écrire" (3). Mais, quel que soit le sentiment qui dicta leur conduite, nous ne pouvons nous empêcher d'applaudir de bon cœur au reproche que leur fait la S. C. de la Propagande à propos de ce silence (4). La leçon porta fruit, puisqu'en 1633 cette Congrégation enregistre un rapport sur les travaux des Pères Capucins de l'Acadie. Le malheur, pour nous,

1—RAMEAU, pp. 83-84.

2—RAMEAU, p. 85.

3—P. CANDIDE, *Silhouettes de missionnaires*, *La Nouvelle-France*, 10e année, 1911, p. 317.

4—P. CANDIDE, *op. cit.* p. 317.

est que ce document précieux a péri. Tout ce qui nous en a été conservé est contenu dans ce court résumé qu'on lit dans les Actes de la S. C. de la Propagande, à la date du 19 juillet 1633, (p. 268): "Les Capucins habitent deux maisons ou hospices, l'un à Port-Royal, et l'autre à La Hève. De la Hève, ils peuvent se rendre facilement en Virginie pour enrayer les progrès des Hérétiques anglais." (!)

C'est donc à la Hève que nos missionnaires établirent leur résidence principale. Cela leur permettait de recourir plus facilement au gouverneur dans leurs diverses difficultés ou nécessités. Puis il y avait là le groupement de colons le plus considérable. Aussi bien pouvaient-ils de la sorte étendre les bienfaits de leur ministère aux nombreux pêcheurs qui chaque année venaient faire la pêche à la morue.

De la Hève les missionnaires desservaient, du moins durant les années 1632 et 1633, la petite colonie du fort La Tour, situé près du Cap Sable. Le possesseur de ce fort, Charles-Etienne, sieur de La Tour, était un triste sire. Sa conduite laissait beaucoup à désirer ; mais à cause de la longue et courageuse persistance qui le faisait se maintenir en possession de l'Acadie au nom du roi de France, celui-ci lui accorde, le 11 février, une commission royale le confirmant dans ses titres. Il passa en France, en novembre 1632, où dans une proclamation faite en vue de gagner quelques familles à la colonisation de ses terres en Acadie, il mentionne les Capucins comme étant chargés du service divin au fort LaTour (1). Chose singulière, il réussit à ramener avec lui quelques prêtres séculiers et réguliers. Ce fut un succès bien éphémère. Il ne s'était pas plutôt embarqué que le Secrétaire d'Etat, de Bouthillier, lui ordonna (16 mars 1633) de renvoyer aussitôt en France tous les religieux et prêtres séculiers qui avaient pris passage sur son navire (2). Sont-ils tous repassés en France? La question est encore à résoudre. Nous rencontrons, en effet, un Récollet au fort La Tour en 1635. Le Sieur de La Tour lui avait concédé un demi acre de terre qu'il transforma en jardin. Ce n'est certes pas M. de Razilly qui l'amena en Acadie, quoi qu'en dise l'abbé Ferland (3). Le gouverneur connaissait trop

1—*Gazette de Renaudot*, citée par Moreau.

2—Fr. John, article cité, fol. 16.

3—*Histoire du Canada*, vol. 1, p. 255.

les intentions du Cardinal Ministre et les respectait scrupuleusement. Aussi bien, la Compagnie des Cent Associés ou de la Nouvelle-France s'était-elle gardée, depuis cinq ans, d'amener aucun Récollet au Canada. Par ailleurs, nous savons que, lors de la capitulation de Québec (1629), tous les religieux récollets rentrèrent en France. Plus tard, alors que La Tour habitait le fort Jemsek ou La Tour, situé sur la rivière Saint-Jean, d'autres Récollets, de bonne foi sans doute, soutinrent ce mécréant dans sa révolte contre l'autorité légitime jusqu'au 28 janvier 1645. (1).

Fatigués par les mauvais traitements que le Sieur de La Tour leur faisait subir et dégoûtés de la vie scandaleuse qu'il étalait aux yeux de tous, les Capucins l'abandonnèrent dès 1633 n'ayant aucun espoir de le convertir jamais. D'ailleurs, ils y étaient forcés en apprenant que La Tour fomentait une révolte parmi les Indiens contre M. de Razilly (1633).

Un poste beaucoup moins considérable que la Hève existait à peu de distance de Port-Royal, en haut de la rivière Annapolis. On sait le triste sort que subit Port-Royal en 1628. Quand le capitaine Forester remit M. de Razilly en possession de cet établissement, le fort était un amas de ruines. Port-Royal ne fut de nouveau habité qu'en 1635 ou 1636. La petite colonie confiée aux Capucins était formée de quelques colons français, survivants de l'ancien établissement de Port-Royal auxquels s'étaient jointes quelques familles écossaises.

De Port-Royal les missionnaires pouvaient se rendre assez facilement au fort Pentagoët où demeurait une garnison composée de huit à dix hommes.

Le fort de Chédabouctou, où résidait Denys avec sa famille et plusieurs colons, ne fut certainement pas oublié par les missionnaires capucins.

En toutes leurs entreprises pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, nos ouvriers évangéliques se sentirent puissamment appuyés par le gouverneur M. de Razilly. Il devait surtout les aider dans la grande œuvre de la conversion des Indiens.

Nous ne savons pas quels furent les labeurs entrepris à cette fin. Cependant nous n'hésitons pas à affirmer, et pour de bonnes raisons,

1—MOREAU, *op. cit.*, 130-134; RAMEAU, *op. cit.* pp. 105-106.

qu'ils travaillèrent activement à l'évangélisation des païens. N'était-ce pas le motif qui les avait conduits en Acadie (1)? Le Père Joseph n'avait-il pas insisté, à maintes reprises, sur son intention formelle de les envoyer en Acadie *principalement* pour la conversion des infidèles (2)? C'était, d'ailleurs, la volonté arrêtée du Cardinal; M. de Razilly lui-même nous le rappelle dans son mémoire de 1634 (3).

Et puis, ce genre d'apostolat était singulièrement facilité par l'entente cordiale qui existait entre Indiens et Français. "L'histoire des Acadiens, remarque Rameau, à cela de particulier que jamais la bonne harmonie ne fut troublée entre eux et les Micmacs, et, pendant cent cinquante ans, il est sans exemple qu'un seul coup de fusil, une seule discussion, ait troublé l'alliance des Acadiens et de leurs sauvages amis" (4).

Le peu de documents qui existent sur cette période de l'activité de nos missionnaires nous a obligé de faire quelques suppositions concernant l'étendue de leur champ d'action. D'aucuns les trouveront peut-être intéressées ou pour le moins aventureuses. Nous sommes heureux de rassurer nos amis par ces quelques paroles du mémoire de M. de Razilly, adressé à Richelieu en 1634: "Les Capucins par leur exemple nous ont si bien conduits que par la grâce de Dieu le vice ne règne point en cette habitation; et depuis que j'y suis, je n'ai pas trouvé lieu de châtement: la charité et l'amitié y sont sans contrainte... Ils (les Indiens) se soumettent de leur franche volonté à toutes les lois qu'on veut leur imposer, soit divines soit humaines." (5)

FR. M. ALBFRIC. O. M. Cap.

(A suivre)

1—SHEA, *Cath. Church in Colonial Days*, N. Y. 1886 p. 236.

2—ROCCO DA CESINALE, vol. III, p. 676.

3—Cité par Moreau, p. 134, *op. cit.*

4—RAMEAU, *op. cit.*, p. 101.

5—Cité par Moreau, p. 135.

ESSAI SUR L'ORIGINE DES DÉNÉS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

(Suite)

X

SIMILARITÉS SOCIOLOGIQUES

En Asie, tout comme en Amérique, c'est surtout le saumon qui fait l'objet de la pêche. Le traitement qu'on lui fait subir pour le conserver est identique sur les deux continents. Ainsi que nous l'apprend Georges Kennan, "les femmes l'éventrent, le nettoient et lui enlèvent les arêtes avec la plus grande habileté et cela très rapidement ; puis on le suspend en longues rangées pour sécher à des perches disposées horizontalement" (1).

"Dans cette seconde phase de son existence, le saumon prend un nouveau nom, et est appelé *yukala*", continue le même auteur. Même cette particularité se retrouve chez les Dénés de l'Alaska qui nomment *ukali* le saumon sec, et chez les Babines, pour lesquels il devient *pè* dans son état de dessiccation après avoir été *thallokb* à son état naturel.

La première partie de l'opération qui fait ainsi changer ce nom à cet utile poisson avait originairement lieu au moyen d'un couteau de pierre, silex ou augite-porphyrite, à tranche semi-circulaire, qui rendait le travail très expéditif. Les Dénés du nord ont aujourd'hui pour certaines catégories d'ouvrage, telles que la confection des canots de bois, des traîneaux, des cadres de raquettes, des masques, etc., une sorte d'outil qu'ils appellent couteau-croche, dont j'ai donné la figure p. 144 de mes *Notes on the Western Dénés*. Or nous lisons dans Coxe (2) que les habitants des îles aux Renards faisaient usage, il y a cent-trente ans, de "couteaux-croches en silex ou en os au lieu de hachettes".

1—*Tent Life in Siberia*, p. 154.

2—*Op. cit.*, p. 198. Le navigateur Cook remarqua aussi de ces couteaux croches entre les mains des insulaires d'Ounalaska. (Voyages, Vol. II, p. 304)

Le lecteur qui a la moindre teinture de la technologie indienne connaît au moins vaguement les harpons, de taille proportionnée à la nature du poisson, dont se servent les sauvages américains quand ils ont pour objectif des pièces de choix autres que le saumon. Il n'est probablement pas non plus sans savoir que cette pêche se fait souvent de nuit, alors que l'Indien monte un canot, généralement avec un compagnon qui l'éclaire au moyen d'un flambeau aussi primitif que possible: un morceau de bois résineux enflammé.

Or voici ce que nous lisons des tribus sibériennes dans un ancien auteur qui les étudia soigneusement il y a presque deux cents ans. Sa "fourche" n'est évidemment autre chose que le harpon, c'est-à-dire un instrument à deux branches qui se terminent en crochets d'hameçon, une simple fourche ne pouvant retenir le poisson qu'elle aurait transpercé :

"Nous vîmes ici nos bateliers prendre du poisson à la fourche; c'est une fourche de fer, attachée à une perche dont l'extrémité a aussi trois pointes; ils y mettent leur appât, et lorsque le poisson vient, ils le frappent avec la fourche. Il y en a de grandes et de petites pour les différentes espèces de poisson, de même que des perches longues ou courtes selon la profondeur des rivières, et le plus souvent cette pêche se fait de nuit. On prétend que le poisson vient alors près du rivage ; on y va dans un canot, tenant en main la fourche de fer; on est éclairé par du bois qui brûle sur un gril mis au devant du canot, et au défaut du gril, par une écorce de bouleau enflammée, qui répand dans l'eau assez de lumière pour qu'on y voie distinctement le poisson qu'on veut frapper" (1).

Puisque nous en sommes au poisson et à la pêche, une remarque de Wrangell, que cet explorateur applique aux naturels de la Basse-Kolyma, Sibérie, rappelle un faible du gourmet déné : je veux dire sa passion pour les œufs de poisson. "Comme friandise occasionnelle", écrit-il, "ils ont des gâteaux d'œufs de poisson" (2).

Les indigènes dont il est ici question sont les Yakoutes. Puisque, d'après Pierre Dobell, John Ledyard et Wrangell lui-même, ces

1—Gmelin, "Voyage en Sibérie", vol. I, pp. 332-33.

2—*Narrative of an Expedition to the Polar Sea*, p. 175.

nomades ne sont qu'un rejeton de la grande famille tartare (1), il peut être opportun de rappeler à ce propos certaines analogies entre la manière de se tenir "à table" en honneur chez cette dernière et celle qui se pratique en pareil cas chez les Indiens de l'Amérique du Nord, surtout ceux de l'extrême Nord-Ouest.

Tout d'abord, ces gens se lavent absolument de la même manière, et cette manière ne manque pas d'originalité. Se laver est pour eux remplir la bouche d'eau qu'ils se lancent ensuite sur les mains (2). Écoutons là-dessus un voyageur, F.-G. Jackson, qui parle des Samoyèdes. "A certains jours extraordinaires", écrit-il, "ils se lavent légèrement la figure et les mains en se remplissant la bouche d'eau, qu'ils font jaillir dans leurs mains jointes et portent ensuite à la figure" (3).

J'ai maintes fois été moi-même témoin d'une opération identique chez les Chilcotins, Porteurs, Babines, Sékanais et Nahanaïs.

Ensuite l'un des mets nationaux des Asiatiques aussi bien que des Dénés consiste simplement dans le contenu, à moitié digéré, de l'estomac du renne. Hearne le décrit tout au long dans son précieux journal relativement aux Dénés orientaux (4), et R.-J. Bush n'est pas moins explicite en ce qui regarde les Tchouktchis (5). D'un autre côté, un de nos contemporains, Waldemar Bogoras, confirme pleinement les dires de ce dernier en ce qui est de la même peuplade (6).

1—Wrangell, *op. cit.*, pp. 23, 171; Ledyard, *Life and Travels*, p. 280; P. Dobell, *Travels*, vol. II, pp. 13, 111.

2—"Quand ils veulent laver les mains ou la tête, ils remplissent leur bouche d'eau, puis la versent peu à peu dessus, et se lavent ainsi les mains, la tête et les cheveux" (Voyage de Guillaume de Rubruquis, ou de Rubruk, p. 266). Dénés et Tartares avaient encore en commun l'habitude de ne laver jamais leurs habits. A propos de ces derniers, Jean du Plan Carpin déclare que "pour leurs habillements, ils ne les lavent et ne les nettoient jamais, ni ne permettent qu'on le fasse, et principalement quand il tonne" (Voyage, p. 170), tandis que Rubruk dit des femmes de la même nation que "jamais elles ne lavent leurs robes" (Voyage, p. 265, collection Bergeron, ainsi que dans les cas précédents).

3—*The Great Frozen Land*, p. 58.

4—*A Journey from Prince of Wales's Fort*, pp. 317-18.

5—*Op. cit.*, p. 344.

6—*The Cbukchi of Northeastern Asia (in American Anthropologist, vol. III, p. 90.)*

En ce qui est des Dénés, le lecteur peut aussi consulter Richard King (1). Sarytschew décrit aussi presque dans les mêmes termes cette recette des cuisiniers sibériens (2).

Une autre friandise très estimée sur l'un et l'autre continent n'est autre chose que les tripes de la victime du chasseur. Je les ai vues je ne sais combien de fois dévorées avec délices par les Dénés, et dans son livre remarquable sur les Tartares, les parents des Yakoutes ainsi que nous l'avons vu, l'abbé Huc montre que les premiers se rendent tout aussi bien compte de la valeur économique de cette partie de l'animal, à laquelle il ne nous arrive guère de penser lorsqu'il est question de nourriture pour nos semblables (3).

Le même auteur déclare ensuite que "tous les Mongols connaissent le nombre, le nom et la place des os qui entrent dans la charpente des animaux ; aussi quand ils ont à dépecer un bœuf ou un mouton, ils ne fracturent jamais les ossements" (4). Tout cela est littéralement vrai des chasseurs dénés.

Mais toute viande ne se mange pas fraîche : il faut bien quelquefois penser au lendemain. En hiver, sa conservation n'offre aucune difficulté dans les neiges du nord. Il n'en va pas de même pendant la saison chaude. Comme le sel est un préservatif inconnu de nos Indiens, ils le remplacent par la dessiccation, surtout quand il est question de viande de caribou, ou renne, d'orignal ou de chevreuil. Ils la taillent en minces et très longues tranches, des espèces de larges rubans qu'ils font sécher de la même manière que le saumon.

En cela ils suivent sans le savoir l'exemple des aborigènes de la Sibérie qui, au dire de Sarytschew, "coupent la viande en longues tranches minces et la font sécher à l'air" (5).

Cet auteur est plus explicite quatre pages plus loin dans son très rare ouvrage. Parlant des Youkaghirs, il écrit : "La viande de renne forme le principal article de diète des gens du pays. Ils la coupent

1—*Narrative of a Journey to the Shores of the Arctic Ocean*, vol. I, p. 153.

2—*Account of a Voyage of Discovery*, vol. I, p. 16. V. aussi Martin Sauer, *An Account of an Expedition to the Northern Parts of Russia*, p. 47, en ce qui est des Tongouses.

3—"Souvenirs d'un Voyage dans la Tartarie", vol. I, p. 360; Paris, 753.

4—*Ibid.*, *ibid.*, p. 361.

5—*Op. cit.*, vol. I, p. 27.

en minces tranches et la font sécher de la même manière que leur poisson. La moëlle et la langue sont pour eux des morceaux recherchés. Une autre friandise consiste dans des myrtilles rouges mélangées avec du poisson sec et de l'huile de poisson, base en été de leurs repas les plus dispendieux”.

Or il n'y a pas dans cette dernière citation un seul mot qui ne s'applique à la lettre aux Dénés du nord, surtout à ceux du nord-est, dont le menu ordinaire consiste presque exclusivement en viande de renne.

Sarytschew écrivait dans les premières années du dix-neuvième siècle, et ses minces volumes parurent en 1808. Plus de cinq cents ans auparavant, un voyageur chez les Tartares, dont le seul nom faisait alors trembler les plus braves, consignait cette remarque dans la relation qu'il fit de son voyage : “S'il arrive que quelque bœuf ou cheval meure, ils le sèchent, coupé par petites tranches, le pendant au soleil et au vent; ainsi la chair se sèche sans sel, ni sans aucune mauvaise senteur” (1).

Quant à la manière de manger la viande, elle est aussi non seulement caractéristique de l'état des peuplades qui la pratiquent, mais absolument identique en Sibérie et dans le nord de l'Amérique. Bush dit des Tongouses : “Chacun d'eux, s'emparant d'un immense morceau de venaison, en mit dans sa bouche autant qu'elle pouvait en contenir; puis, par un habile coup de couteau dirigé de bas en haut, la coupa net tout près de ses lèvres, le fil de l'instrument frisant le bout de son nez pendant qu'il tranchait la viande. Je tremblais à chaque instant de voir un de leurs nez coupé” (2).

Avant de connaître le livre de Bush, j'avais moi-même écrit de mes propres sauvages : “La véritable manière indienne de disposer [de la viande] est de s'approcher de la broche à rôtir, mordre dans le morceau qui cuit et couper le morceau avec un couteau. Une fois cette bouchée mangée, l'opération est renouvelée, l'indigène mordant sans cesse dans le morceau de viande et en coupant des bouchées, au risque de tailler dans son propre nez” (3).

1—Guillaume de Rubruquis (ou Rubruk), Voyage, pp. 256-57.

2—*Reindeer*, etc., p. 281.

3—*The Great Déné Race*, vol. I, pp. 157-58 de la réimpression de l'*Anthropos*, Vienne, Autriche.

F.-G. Jackson décrit une semblable manière de manger relativement aux Samoyèdes (1), et Prjévalski en ce qui regarde les Mongols (2).

D'un autre côté, nous lisons des aborigènes dont l'habitat se trouve entre l'Asie et l'Amérique, c'est-à-dire des Aléoutes, que Tchirikoff découvrit en 1741 : "Nous aperçûmes qu'il y avait parmi (*sic*) eux quelques uns qui avaient porté leurs mains à la bouche et avec l'autre ils faisaient comme s'ils coupaient quelque chose, et tout d'un coup ils autèrent (*sic*) leurs mains, ce qui nous fit comprendre qu'ils nous demander (*sic*) des couteaux, parce que les

1—"Les Mongols mangent avec leur doigts, et enfoncent dans leur bouche d'énormes morceaux de viande, qu'ils coupent avec leur couteau au ras des lèvres" ("Mongolie et Pays des Tangoutes," p. 40).

2—"L'imprévoyance de ces aborigènes est aussi surprenante que leur glotonnerie. Ils mangeront dans une nuit les provisions de presque une semaine et jeûneront pendant les six jours qui restent". Swartz me dit qu'il y a deux ans la compagnie russo-américaine envoya d'Ajan chercher à Yakoutski un certain nombre de chevaux. En chemin l'un d'eux se cassa une jambe par accident et dut être tué, vu qu'il ne pouvait voyager. Pendant la nuit, les six indigènes s'assirent près de la carcasse, et le matin il n'en restait plus que la peau et les os. On n'avait même pas laissé la tête ni les intestins" (Bush, *op. cit.*, p. 230). Voir aussi Simpson, *An Overland Journey*, vol. II, p. 309 de l'édition de Londres.

On rapporte qu'une Apache, par conséquent une Dénée, consomma dans un seul repas les rations qu'elle avait reçues du Gouvernement pour une semaine (V. *Fourteenth Ann. Report Bur. Ethnology*, p. 287). Des Kirghiz de la Sibérie Mme Atkinson écrit ce qui suit : "C'est une singulière race de gens, qui peuvent rester deux, quelquefois trois, jours sans manger. La quantité de nourriture qu'ils absorbent alors est énorme. On me dit qu'un homme pouvait manger un mouton en une seule fois. En m'en enquérant des Kirghiz, l'un d'eux s'offrit à le faire pour moi moyennant finances. Mais je refusai d'être témoin d'un acte si dégoûtant" (*Recollections of Tartar Steppes*, p. 179).

Quant aux Mongols, voici ce que Prjévalski écrit d'eux : "La glotonnerie de cette race est extraordinaire : un individu consomme dix livres de viande dans une journée, et certains gastronomes font disparaître un mouton de taille moyenne dans le même espace de temps. En voyage, la ration de chaque chamelier est d'une cuisse; il est juste d'ajouter qu'il jeûne vingt-quatre heures si cela est nécessaire, mais quand il mange, il mange comme sept" ("Mongolie et Pays des Tangoutes", p. 39).

Enfin le voyageur Henri Lansdell dit des Yakoutes : "Ils sont les plus grands gloutons qu'on puisse s'imaginer. Dès le temps de Strahlenberg, on disait que quatre Yakoutes pouvaient manger un cheval [en un seul repas]... Malheur au cheval qui a la malchance de se blesser sérieusement en voyage: on le tue et on le mange sur place, les hommes se débarrassant de leur ceinture pour faire de la place à leur estomac, qui s'enfle comme un boa" (*Through Siberia*, p. 301.)

En ce qui est des Tartares, voir le Voyage de Jean du Plan Carpin, p. 160 de la collection Bergeron. L'appétit gargantuesque des sauvages américains est trop connu pour que je me croie obligé d'en donner des exemples.

Kamtchadels et les autres nations de ces environs ci coupent les viandes en mangeant au près de la bouche” (21).

Inutile d'ajouter que les naturels américains sont de tout aussi forts mangeurs que les Asiatiques, et qu'ils paraissent munis d'estomacs tout aussi élastiques (22). La dégoûtante habitude d'absorber les parasites qui pullulent sur leur personne est tout aussi en honneur parmi les deux branches de la grande famille humaine (23).

Aux pages 92-93 de mes *Notes*, j'ai décrit en détail une autre des friandises dénées. Ce sont les têtes de saumon, qu'on laisse dans l'eau—j'aurais pu ajouter: ou bien qu'on enterre dans le sol, car j'ai vu des trous dans lesquels les anciens Dénés les avaient laissées—jusqu'à ce qu'elles atteignent un degré de putréfaction avancé. Dans cet état, on les fait bouillir dans des ustensiles d'écorce au moyen de pierres brûlantes introduites dans le récipient. “L'odeur infecte qui s'en échappe alors n'est rien moins qu'asphyxiante”, déclarais-je à ce propos.

Ecoutons maintenant ce qu'un vieil auteur trouve à dire des talents culinaires des Koriaks de la Sibérie : “Au printemps et en été”, écrit-il, “ils prennent une grande quantité de poisson et, creusant en terre des trous qu'ils garnissent d'écorce [à l'instar des Porteurs], ils les remplissent de ce poisson, puis recouvrent les trous de terre. Lorsqu'ils pensent que le poisson est pourri et bien tendre, ils en extraient une partie, l'arrosant d'eau, et le font bouillir avec des pierres rouges de chaleur.... et s'en repaissent comme de la plus grande friandise qui se puisse imaginer. Ce mets est d'une puanteur si abominable que les Russes qui traitent avec eux, et qui ne sont pourtant pas des plus délicats, ne peuvent la supporter” (24).

Ce qui précède est de Muller. Ce passage du vieil auteur, qui explora la Sibérie en compagnie de C. Mélin déjà connu de mes lec-

21—Golder, *Russian Expansion on the Pacific*, p. 318.

22—Prjévalski, *op. cit.*, p. 39.

23—*Ibid.*, p. 38.

24—S. Muller, *op. cit.*, p. IX. S'il faut en croire le comte de Benyowski les Russes de la Sibérie useraient pourtant d'une boisson qui ne serait autre que l'eau, aigrie par le temps, dans laquelle aurait séjourné ce poisson putréfié (*Memoirs and Travels*, p. 71 de l'édition de Londres, 1904). Mais cet aventurier a tant de flagrants mensonges à son crédit que sa remarque à ce sujet n'est peut-être qu'une nouvelle invention, basée sur les rapports, qui seraient arrivés jusqu'à lui, d'aborigènes qui faisaient leurs délices de poisson pourri.

teurs, est pleinement confirmé par un autre que j'emprunte à Sarytschew, qui a surtout les Kamtchadales en vue. Ce dernier écrit donc : "A la fin de l'automne et au commencement de septembre, lorsque le poisson est arrivé à sa pleine maturité, on le capture avec la main sans difficulté, et on le jette dans des trous creusés à dessein en terre, dans lesquels il aigrit, se corrompt et se dissout. On le destine généralement aux chiens, mais l'homme le mange aussi parfois. Par exemple, les Kamtchadales l'estiment le meilleur et le plus délicieux de tous les mets, bien qu'il sente si fort que son odeur se répand à beaucoup de verstes du trou qu'on vient d'ouvrir" (25).

Un autre article de diète qui n'est pas si repoussant pour un palais ou un odorat civilisé, tout en étant aussi nouveau pour l'un et l'autre, consiste dans la sève de certains conifères que dégustent Yakoutes sibériens et Dénés américains. "Aux mois de février et de mars se fait leur moisson, alors que la sève monte dans les arbres", écrit des premiers l'auteur que je viens de citer ; "car ils se rendent dans les bois, coupent les jeunes pins, en extraient l'écorce intérieure, ou tille, qu'ils emportent chez eux et font sécher pour leur provision d'hiver" (26).

On peut en dire autant des Indiens d'Amérique, avec cette seule différence qu'ils ne coupent point les arbres, mais râclent avec un instrument spécial en os ou en corne la mince couche de tille qui contient la sève.

Parlant des indigènes américains de la côte nord du Pacifique tels qu'ils étaient à l'époque de leur premier contact avec les Russes, c'est-à-dire il y a quelque cent soixante ans, Grieve et Jefferys nous initient au menu qui leur était alors habituel. Sans compter le poisson, ils se nourrissent, disent-ils, "des animaux marins et d'une herbe douce qui est l'acanthé, ou le sphondilium, qu'ils apprennent à la manière des Kamtschadales. . . . Ils se servent de plus de l'écorce sèche de peuplier et de pin pour leur nourriture, tout comme les Kamtschadales, les habitans de la Sibérie" (27).

A ce propos, il est vraiment étrange que des parents ethniques de gens qui sont si dégoûtants dans leur menu qu'ils ne reculent pas

25—*Op. cit.*, vol. II, p. 19.

26—Muller, *op. cit.*, p. III. V. aussi Gmélin, Voyage, vol. I, p. 383.

27—*Op. cit.*, pp. 17-18.

devant la tâche d'absorber le poisson pourri et d'autres choses à peu près innommables, ne puissent supporter la vue de poisson bien propre ou d'oiseaux aquatiques. Selon Prjévalski, "la répugnance du Mongol à cet égard est telle qu'une fois, sur les bords du lac Koukou-Nor, nos chameliers nous voyant manger une sarcelle furent pris de vomissements" (28).

Comparez cette répugnance d'une tribu asiatique pour un animal qui vit dans l'eau avec la tout aussi grande aversion à cet endroit manifestée par les Navajos et les Apaches. Cette particularité est chez eux si frappante qu'elle fut prise comme sujet d'une étude pour le *Journal of the American Folklore* par le Dr. Washington Matthews, qui écrivit entre autres choses :

"Je m'aperçus que les Navahos avaient mis le tabou non seulement sur le poisson, mais sur tout animal qui a quelque chose de commun avec l'eau, les oiseaux aquatiques inclusivement. Parlant de la répugnance des Navahos pour le poisson avec la propriétaire de l'hôtel Cornucopia (baraque en croûtes de troncs d'arbres) au fort Wingate, elle me raconta ce qui suit comme un tour qu'elle avait joué à un Indien. Elle avait à son service un jeune guerrier navaho qui l'aidait dans la routine de sa cuisine. Le guerrier navaho n'a pas assez d'orgueil pour dédaigner les travaux manuels. Il fera presque n'importe quoi qui puisse lui rapporter de l'argent, et celui-là était prêt à tout faire pour elle excepté nettoyer du poisson. Il pouvait aussi manger de n'importe quoi dans sa cuisine excepté du poisson. Remarquant son aversion pour la gent aquatique, elle se divertit un jour en versant sur sa tête un bassin d'eau dans lequel du poisson salé avait trempé. L'Indien lâcha un cri de terreur et, s'enfuyant à une petite distance, déchira en toute hâte jusqu'au dernier pan d'habit qu'il avait sur le corps et le jeta au loin. Elle apprit qu'il avait ensuite pris un bain et fait de la médecine en masse pour se purifier de la souillure qu'il avait encourue. Il ne retourna jamais plus travailler chez elle, en sorte que ce petit tour lui coûta la perte d'un bon serviteur" (29).

Les questions de chasse, nourriture et cuisine présupposent naturellement celle de la manière de faire du feu. S. Muller écrit dans

28—*Op. cit.*, p. 40.

29—*Ichthyophobia* (in *Journal of American Folk-Lore*, p. 106).

un ouvrage que j'ai déjà cité qu'un voyageur nommé Steller "arriva à une place où les indigènes [américains] venaient justement de dîner, mais s'étaient enfuis à sa vue. Là il trouva un arc avec un instrument en bois destiné à allumer du feu modelé sur ceux qu'on trouve au Kamtschatka" (30).

C'est au coin du feu, ou du moins après l'un de leurs repas homériques, que les Tartares ont coutume de se rafraîchir la mémoire sur les faits et gestes de leur nation autrefois si terrible. Ils ont à cet effet une institution qui rappelle celle des troubadours et des trouvères de la France du Moyen-Age. Leurs *toolholos* sont chargés de garder vivace chez eux l'amour sacré de la patrie, ou tout au moins d'égayer les convives repus de viande de mouton. Personne n'a pu lire le "Voyage dans la Tartarie" de l'abbé Huc sans être frappé de l'invocation à Timour du troubadour qu'il entendit à Chaborté.

"Quand le divin Timour habitait sous nos tentes, la nation mongole était redoutable et guerrière ; ses mouvements faisaient pencher la terre ; d'un regard elle glaçait d'effroi les dix mille peuples que le soleil éclaire.

"O divin Timour, ta grande âme renaîtra-t-elle bientôt ? Reviens, reviens ; nous t'attendons, ô Timour" (31).

J'ose proposer comme parallèle à cette institution des *toolholos* des grandes plaines tartares celle plus modeste et moins exclusive, mais de caractère identique, que je remarquai il y a trente ans dans la tribu des Chilcotins. Là nous avons, ou du moins il y avait dans mon temps, une certaine classe composée généralement de quelques vieillards, dont à peu près l'unique affaire était de raconter au feu de bivouac ou dans la loge enfumée les légendes qu'ils tenaient de leurs ancêtres. Ils allaient ainsi de foyer en foyer, et leurs visites pittoresques étaient, on peut le dire, leur unique gagne-pain.

30—S. Muller, *op. cit.*, p. 43. Le même voyageur tomba aussi sur une hutte souterraine avec un dépôt de saumon rouge, et "une herbe douce qui s'arrange pour la consommation de la même manière que dans le Kamtschatka" (*Ibid.*, *ibid.*).

31—Huc, *op. cit.*, vol. I, p. 103. Dans son livre sur le Thibet, W.-W. Rockhill a ce qui suit : "Un jeune garçon, chanteur ambulante et opérateur de roue à prier, me visita aussi et m'amusa avec ses chants et sa conversation. Bien qu'âge de seulement dix-huit ans, il avait parcouru la plus grande partie du Thibet, et ce qu'il ne savait pas sur ce pays ne valait pas la peine d'être su". (*Diary of a Journey through Mongolia and Tibet*, p. 300).

Leur existence comme partie intégrale de la société chilcotine était tellement reconnue que cette classe d'individus jouissait, comme chez les Tartares, d'un nom qui lui était propre: *tseka-gounli*.

Si maintenant nous quittons le foyer de l'Indien pour nous mêler à sa vie de chaque jour, un tout petit détail qui n'a guère de valeur au point de vue ethnographique que parce qu'il a sa contrepartie exacte sur les tundras de la Sibérie ne tardera pas à nous frapper. Encore une fois, ce n'est pas grand'chose, mais nous ne devons point perdre de vue que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières. C'est ainsi qu'une série de détails typiques peut très bien servir de base à un argument sérieux.

Si donc il arrive à l'un des membres de la famille indienne de se fâcher contre un autre, ou contre un étranger, l'arme sera vite tirée du fourreau, et dans la majorité des cas elle est identique. "Oh ! le vilain crapaud", s'écriera alors la partie offensée, et son adversaire ne manquera pas de sentir la pointe et de réciproquer en répliquant : "Vieux chien pourri", ou bien "carcajou déplumé".

Le premier animal est surtout souverainement odieux aux yeux de l'Indien. Son nom est synonyme de laideur et se prend si souvent "en vain" qu'il est devenu un juron en règle dont se confessent les Dénés d'aujourd'hui.

Or que voyons-nous en Sibérie? W. Jochelson nous l'apprend. "Une fille [youkaghire] qui n'est pas belle est comparée à une grenouille ou à un carcajou du printemps, c'est-à-dire de l'époque où il perd son poil", écrit-il. "On se sert de ces animaux comme de symboles de laideur" (32).

On sait que beaucoup d'Anglais, et peut-être aussi des Russes comme cet auteur qui écrit pourtant dans la langue de Shakespeare, prennent un crapaud pour une grenouille, et *viceversa*, ainsi qu'en fait foi le nom de *Toad-eaters*, mangeurs de crapauds, que les premiers donnent aux Français parce que ceux-ci mangent des grenouilles.

Nos Indiens ne sont pas des Adonis, mais on peut en dire autant des peuplades sibériennes. Je n'insisterai point sur la ressemblance du type américain avec celui des habitants du nord-est de l'Asie.

Tous les voyageurs et les ethnologues qui s'en sont occupés, Wrangell, Pierre Dobell, Bush, Latham, Georges Simpson et d'autres, l'ont fait remarquer.

Cette ressemblance physique est si frappante que lorsque, le 15 septembre 1741, un certain lieutenant Waxel, un des tout premiers explorateurs qui suivirent la voie d'Asie en Amérique, eut vainement essayé d'avoir des relations amicales avec les premiers naturels de ce dernier continent qu'il rencontra, il ordonna à trois membres de son équipage d'aborder et d'accoster les étrangers. Or parmi ces trois hommes se trouvait un Koriak dont il avait fait son interprète. Le chroniqueur de son voyage (qui écrivait il y a juste cent cinquante ans) remarque alors : "On a partout observé que les interprètes tchouktchis et koriaks ne comprennent point la langue de ces gens ; mais ils n'en sont pas moins très utiles, parce qu'ils sont hardis et *considérés par les Américains comme identiques à eux-mêmes*" (*as the same as themselves*) (33).

Plus tard, en 1826, deux jeunes chefs tongouses furent amenés à Rome par deux Jésuites qui les avaient convertis à la foi chrétienne. "Il faut reconnaître", dit un auteur contemporain, "que leur teint était plus clair que celui des Indiens—bien souvent il ne l'est point—mais sous tout autre rapport il y avait une coïncidence remarquable".

Le même auteur ajoute : "Cet antiquaire consciencieux qu'était le comte Rosetti, qui voyagea il y a quelques années aux États-Unis, était si parfaitement persuadé de leur identité, qu'il publia, à l'arrivée des jeunes princes à Rome, un article de valeur pour la société des Antiquaires tendant à démontrer l'origine asiatique des aborigènes de l'Amérique du Nord. Pour corroborer ses assertions il amena devant la société des Antiquaires les deux princes asiatiques et un Indien qui l'avait accompagné d'Amérique en Italie. Quelques-uns des premiers hommes de lettres d'Italie étaient présents à cette enquête, et parmi eux se trouvaient deux ou trois ambassadeurs étrangers. La ressemblance de ces gens fut immédiatement reconnue par la société" (34).

(A suivre)

33—S. Muller, *Voyages from Asia to America*, p. 46.

34—Cité par John McIntosh, *The Origin of the North American Indians*, p. 92 ; New York, 1853.

ÉTUDE CISTERCIENNE

(Suite)

II.—CÎTEAUX ET LES CONVERS.

Il était réservé à l'Ordre naissant de Cîteaux de donner à l'institution des Convers son développement complet et sa portée vraiment pratique.

Nous avons dit ici même comment les réformateurs cisterciens venus de Molesmes furent amenés à introduire cet élément jusque-là hétérogène dans leur organisation monastique. Le système d'exploitation des domaines claustraux en usage à Cluny, dont dépendait Molesmes, avait fait tomber peu à peu en désuétude, au moins quant à l'étendue de son obligation, le travail manuel des moines si rigoureusement prescrit par S. Benoît : *Tunc enim vere monachi sunt (fratres) si labore manuum suarum vivunt, sicut et Patres nostri et Apostoli.* (1) On en était venu à considérer le travail manuel comme incompatible avec l'état monastique, et on préférait, plutôt que de mettre la main à la charrue, vivre de la sueur des serfs et des tenanciers.

Les Cisterciens substituèrent au système des tenures et des redevances celui de l'exploitation personnelle : plus de tenanciers, plus de serfs, plus de corvéables, les moines feraient valoir eux-mêmes leurs terres.

Mais ici se présentait une difficulté : comment les moines, absorbés du matin au soir par les travaux des champs, trouveraient-ils le temps de s'acquitter de l'office du chœur, de l'*œuvre de Dieu*, qui, selon la teneur même de la Règle dont ils voulaient reprendre l'observance littérale, doit tenir la première place dans leur vie : *Opus Dei cui nihil præponatur.* (2) Comment, d'un autre côté, si fliraient-ils à toutes les occupations qu'exige la culture de leurs domaines, les

1—*Reg. S. Ben. c. XLVIII.*

2—*Ibid. c. XLIII.*

tenanciers de tout genre leur étant enlevés, et la résidence dans les granges (1) leur étant interdite?

La question fut vite résolue :

Diffinierunt se *conversos laicos barbatos suscepturos esse, eosque in vita et morte, excepto monachatu, ut semetipsos tractaturos, et homines etiam mercenarios, quia sine adminiculo istorum non intelligebant se plenarie die sive nocte præcepta Regulæ servare...* (2)

Ceci se passait en l'an 1100, sous le gouvernement du deuxième Abbé de Cîteaux, S. Albéric, qui, de concert avec ses frères, décréta l'adjonction de *convers laïques*, portant la barbe comme signe distinctif. Ces convers ne seraient pas moines, mais ils seraient traités, leur vie durant et à leur mort, comme les moines, par conséquent de véritables religieux, incorporés à l'Ordre. N'étant pas moines, ils ne seraient pas soumis à toutes les prescriptions de la Règle concernant les moines, et pourraient se livrer plus entièrement aux besognes matérielles. Des ouvriers libres aideraient les Convers au monastère et dans les granges. et, de la sorte, les moines pourraient s'acquitter de l'œuvre de Dieu aux heures prescrites.

A ces nouveaux religieux bien différents, comme on le voit par le texte cité ci-dessus, des serviteurs laïques de Vallombreuse, de Font-Avellane, de Camaldoli et de Cluny, il fallait une règle bien déterminée.

La première règle commune et détaillée concernant les Convers Cisterciens fut écrite sûrement dans la première moitié du XIIe siècle : ce sont les *Usus Conversorum*, en vingt-deux chapitres. On y ajouta plus tard la *Regula Conversorum*, en seize chapitres, un peu postérieure à 1174, qui a trait surtout à l'activité extérieure des frères laïcs.

Mais cette institution des Convers, qui est un véritable chef-d'œuvre, ne devait atteindre que peu à peu sa perfection par les définitions des Chapitres généraux, où tous les abbés de l'Ordre pourraient échanger leurs vues et se communiquer les résultats acquis par l'expérience, tant au point de vue religieux qu'au point de vue économique, nous dirons même surtout au point de vue religieux;

1—Chez les Cisterciens, la *grange* était l'équivalent de la *Curtis* chez les Bénédictins. C'était l'unité agricole habitée par les frères et les valets à gages qui cultivaient les terres attenantes. Elle était souvent très éloignée du monastère. Nous en parlerons plus loin.

2—*Exordium Cisterciense, c. XV.*

car il ne faut pas l'oublier, la création des Convers Cisterciens a eu pour motif déterminant l'ardent désir d'approfondir la vie monastique contemplative. Ce sont des vus, non d'administration, mais d'ascétisme, qui guidèrent les fondateurs de Cîteaux.

Les Convers devant être essentiellement des travailleurs, on n'admettait dans leurs rangs que ceux qui étaient capables de répondre à cette définition. C'étaient généralement des fils de paysans, de fermiers, d'artisans, rarement des personnes de haute extraction ou des lettrés. Le Chapitre général de 1188, en effet, interdit aux abbés : *Ne personas generosas et quæ in officio monachorum possunt esse utiliores quam in labore conversorum, inter conversos recipiant, sed inter monachos magis.* "Ce serait néanmoins commettre une grave erreur, dit le R. P. Hoffman (1), si l'on croyait que par suite de l'introduction des Convers dans l'Ordre, les moines seraient exonérés du travail manuel, et pourraient vaquer exclusivement aux exercices religieux et à l'étude."

Les Cisterciens avaient pris trop au sérieux l'obligation régulière du travail manuel pour vouloir s'en exempter, comme le témoigne le ch. XV de l'*Exordium parvum*, et comme le confirment à leur tour les *Consuetudines Ordinis Cisterciensis* qui règlent dans tous ses détails le travail des moines. Le travail des Convers n'avait pas du tout pour effet de supprimer celui des moines, mais bien de supprimer les irrégularités difficilement inévitables de ces derniers.

Le Convers était subordonné au moine, et il y avait entre les deux professions une barrière infranchissable : le chap. 13 des *Usus Conversorum* défend d'élever un Convers au rang de moine : *Sciendum quod ab illo die quo petitionem suam fecit (conversus) in capitulo monachorum et sic receptus est in probatione conversorum, in Ordine nostro monachus non fiat.*

Pour les maintenir dans cette subordination, on assignait aux Convers des bâtiments séparés de ceux des moines, et l'étude leur était interdite ; leur instruction religieuse se bornait à une heure d'enseignement religieux par semaine. Ces privations intellectuelles n'avaient rien d'excessif au XIII^e siècle et n'étaient pas plus pénibles pour les fils de paysans qu'il ne l'est aujourd'hui pour eux de ne point recevoir l'enseignement secondaire des collèges. Leur humble

1—*Op. cit.*, p. 50.

condition, d'ailleurs, ne les faisait point mépriser dans le monastère. Loin de là. "Selon le mot de l'Apôtre, comme il n'y a dans le christianisme ni libres ni esclaves, nous sommes tous membres d'un même corps dont Jésus-Christ est le chef. Tous ses membres sont également nécessaires et également glorieux, puisqu'ils reçoivent toute leur force et toute leur gloire de leur chef ; leurs devoirs sont différents, mais ils contribuent tous à la vie et à la conservation du corps, et, comme dans le corps humain les yeux et la bouche ne méprisent point les pieds et les mains, et que les pieds et les mains ne refusent jamais de servir les yeux et la bouche, ainsi les moines, qui étaient les yeux et la bouche de la communauté, ne méprisaient pas les Convers qui en étaient les pieds et les mains, et les Convers ne cherchaient pas à s'égaliser aux moines et ne leur refusaient point leurs services, puisque c'était là le fond de leur profession. Et ainsi la charité des uns et l'humilité des autres faisaient du monastère une image du paradis et une félicité commencée" (1).

Les Convers n'étaient point autonomes, mais sous la conduite d'un moine, le cellérier qui, conformément au chapitre XXXIII de la Sainte Règle, a la haute direction du temporel. Cependant une certaine initiative leur était laissée, et ceux qui avaient de l'expérience et de la tête étaient préposés à la direction de leurs frères dans certains travaux. Ils se regardaient avec raison, comme membres de la communauté, et ils y étaient traités comme tels avec une grande bonté. Les nombreux traits historiques rapportés dans l'*Exordium Magnum* et dans les dialogues de Césaire d'Heisterbach, touchant la vie et la mort édifiante de certains Convers, sont une preuve de l'affection dont jouissaient dans l'Ordre ces bons frères laïcs et de l'intérêt que ces fidèles travailleurs portaient à leur monastère.

Mais le Convers n'était pas seulement un homme de peine, c'était un vrai religieux. Après six mois de postulat en habit séculier, et un an de noviciat sous la conduite d'un moine prêtre, qui l'instruisait des devoirs de la vie religieuse, le récipiendaire était conduit au Chapitre des moines par le cellérier, et là, il promettait à l'Abbé obéissance jusqu'à la mort, l'obéissance dans la formule de profession bénédictine comprenant les autres vœux essentiels de la reli-

1—Dom MÈGE. *Commentaires sur le Règle de S. Benoît*, ch. I.—Paris, 1687.

gion, la pauvreté et la chasteté. La pauvreté, car l'acte de propriété était puni aussi sévèrement chez le Convers que chez le moine. Quiconque était trouvé coupable de ce vice, assimilé au vol, était dépouillé de l'habit religieux et mis au dernier rang, et, en cas de récidive, chassé du monastère. Si, après sa mort, on trouvait de l'argent sur lui, il était privé de la sépulture ecclésiastique (1). La chasteté, car la Règle lui interdit de parler à une femme seul à seule: "*Fæminarum cobabitatio nobis et conversis nostris omnino interdicta est. Ideo nec intra curtes grangiarum hospitari, nec monasterii portam ingredi permittantur (2) . . . nec loquatur aliquis solus cum muliere.*" (3) Ses rapports avec le monde étaient restreints aux choses nécessaires. Par manière de mortification, le convers devait, comme le moine, se donner la discipline tous les vendredis depuis l'octave de la Pentecôte jusqu'à Noël, et depuis l'octave de l'Épiphanie jusqu'à Pâques.

Ses communions étaient réglées. Sauf exceptions que l'Abbé déterminait, les Convers ne communiaient que sept fois l'an : le jour de Noël, le 2 février, le Jeudi-Saint, à Pâques, à la Pentecôte, le 8 septembre et à la Toussaint (4). Ceux qui habitaient les bâtiments du monastère se confessaient chaque semaine et les jours de communion. Ceux qui étaient attachés aux granges se confessaient quand leur Père-Maître allaient les visiter et tenir chapitre. Longtemps, jusqu'en 1231, il y eut défense de célébrer la messe dans les oratoires des granges, sans doute pour prévenir la formation dissimulée des *Celles* ou *Obédiences* que les Cisterciens considéraient comme la ruine de l'esprit monastique.

Les Convers remplaçaient l'Office Canonial des moines par un certain nombre de *Pater* et de *Gloria Patri* : vingt pour Matines aux jours de férie ; quarante aux jours de fête à douze leçons & dix pour Laudes et Vêpres, et cinq pour chacune des autres heures." La récitation quotidienne de telles prières, toujours les mêmes, peut

1—Chap. Génér. 1267, 1349.

2—Chap. Génér. 1134,

3—*Usus Convers*, c. 7.—S. Thomas (*Summa 2a-2æ*, q. 186, a. 8), enseigne clairement que le vœu d'obéissance renferme les deux autres, tandis que la réciproque ne serait pas vraie. C'est donc à tort que Manrique (*Annal. Cisterc.* t. I, p. 29, Lyon 1642), a cru que les premiers Convers de Cîteaux n'étaient pas de vrais religieux, parce qu'ils ne s'engageaient que par le vœu d'obéissance.

4—*Usus Conv.* cap. 8.

paraître aux esprits forts un peu monotone, mais pour l'humble Convers, elle n'est nullement fastidieuse. Il y met toute son âme et, avec son âme, un accent de sincérité toujours renouvelé." (1)

La vie de S. Bernard nous fournit une belle anecdote qui donne une idée intéressante de la vie de prière d'un simple Convers, et qui peut servir de commentaire à la pensée que nous venons de citer. On était à la veille de l'Assomption de la pure et immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, et les frères des granges de Clairvaux se préparaient à regagner le monastère pour célébrer cette solennité. Or, dans une des granges les plus proches était un convers qui, malgré son extrême simplicité en matière de spiritualité, professait pour Notre-Dame un culte sincère et profond. Mais quand le maître de la grange désigna ceux qui se rendraient à l'abbaye et ceux qui resteraient de garde, notre convers se trouva parmi ces derniers, et il eut pour charge de surveiller les brebis. Cette commission n'était pas pour lui plaire, car il désirait vivement assister aux hymnes et aux cantiques que la communauté allait chanter dévotement en l'honneur de la Reine du ciel. Néanmoins, il n'osa réclamer, et, par esprit d'obéissance, exécuta les ordres qui lui avaient été donnés. Tandis qu'il veillait avec sollicitude sur son troupeau, le son de la cloche qui appelait les frères à Matines parvint à son oreille, grâce au silence de la nuit. Alors son cœur s'embrase à la pensée des saintes mélodies qui vont retentir dans la chapelle en l'honneur de la très pieuse Mère de miséricorde. Aussitôt il se lève et, désireux de prendre part, dans la mesure de ses forces, à ces témoignages d'amour, il se tient debout, les yeux et le cœur fixés dans la direction du monastère. Lorsqu'il eut récité, avec toute la dévotion dont il était capable, les prières d'usage imposées aux Convers pour Matines, il chercha dans le pauvre répertoire de ses connaissances quelque prière, quelque louange qu'il pût offrir à Notre-Dame pour s'associer aux longues vigiles des moines. Il ne trouva que la salutation angélique qu'il avait apprise tant bien que mal. S'en servant alors comme d'un abrégé qui contenait pour lui la plénitude de la dévotion, et levant les yeux au ciel, il ajouta génuflexions aux génuflexions, soupirs aux soupirs, salutations aux salutations, et, dans ce pieux commerce, il passa sans lassitude le reste de la

1—VACANDARD. *Vie de S. Bernard*. tome I, p. 443.

nuit et une partie de la matinée. Dieu révéla cette scène à S. Bernard qui, dans le sermon conventuel qu'il fit aux moines et aux convers réunis au Chapitre, loua ce modeste convers qui, par sa profonde simplicité et son humilité, avait surpassé en ferveur les moines les plus avancés dans la contemplation.

Ce trait excita l'admiration générale; il fut le sujet d'une grande joie et d'une grande édification pour les frères lais que l'obéissance astreint souvent à divers travaux, les jours de fêtes comme les jours ouvrables. Il devint évident pour eux que si l'enceinte du cloître et de l'église ne donne pas la sainteté à qui ne craint pas Dieu, les occupations enjointes par l'obéissance pour les nécessités temporelles ne sauraient nuire à celui qui lève des mains pures vers le Seigneur et qui désire le servir avec un cœur innocent. (1)

La nourriture des Convers était, pour la qualité, la même que celle des moines; mais à cause de la nature de leurs travaux, ordinairement plus pénibles, et surtout plus prolongés, elle était plus abondante. Le jeûne était pour eux moins rigoureux, surtout pour ceux qui résidaient dans les granges.

Une telle vie était certainement mortifiée, pénitente, étroitement dépendante. Aujourd'hui, que les classes populaires les plus modestes ont une soif fiévreuse des jouissances du corps et de l'amour-propre, on ne l'envisage qu'avec stupeur. Il n'en était pas de même au XIIIe siècle; le frère convers ne trouvait dans sa condition rien d'effrayant ni de *déprimant*. Rien ne lui manquait et, même en dehors des considérations surnaturelles, il était plus heureux que dans le monde.

En entrant dans le cloître, dit M. l'abbé Vacandard, le convers avait son pain assuré; et du même coup il échappait aux exactions injustes qui accablaient trop souvent ses pareils dans le monde. La justice du comte ou du baron expirait au seuil du monastère. . . . Les abus du régime féodal ne pouvaient pénétrer dans l'enceinte réservée où travaillaient de concert tous les membres de la communauté; et les convers bénéficiaient, aussi bien que les moines, de la sécurité que leur garantissait la profession religieuse. En un temps où le contrecoup des guerres privées entre seigneurs se faisait si durement sentir aux populations rurales par une recrudescence d'impôts ou par le ravage de leurs tenures, une telle paix, un tel bien-être étaient fort appréciables. Sans doute la vie nouvelle que les fugitifs de la glèbe menaient sous la Règle Cistercienne avait aussi ses rigueurs. Mais, à tout prendre, un pareil joug généreusement accepté valait mieux que le servage ou toute autre condition subalterne qui, en dépit des formules, n'avait guère de la liberté que le nom (2).

1—Migne P. L. 185, 439 et seq.—VACANDARD, *op. cit.* *ibid.*

2—*Vie de S. Bernard*, ch. XV.

Ce qui est vrai, dans cette appréciation du savant historien, de la condition du Convers au XIII^e siècle, ne l'est pas moins de nos jours et il ne serait nullement besoin de remonter si haut pour démontrer que la plupart de ceux qui embrassent cet état, dans les divers instituts religieux, améliorent sensiblement leur situation temporelle, sans parler des avantages spirituels dont ils bénéficient et qui doivent seuls entrer en ligne de compte dans les motifs de leur détermination, si véritablement elle vient de Dieu.

FR. GILDAS, O. C. R.

(A suivre)

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

L'APPAUVRISSMENT DES MERS

Les ressources de la mer, bien qu'immenses et entretenues par une prodigieuse fécondité, ne sont cependant pas inépuisables. Les pêcheurs, qui les exploitent d'une manière si imprudemment intense, en font de plus en plus la dure expérience, et l'appauvrissement progressif des fonds de pêche est aujourd'hui un fait que personne ne saurait contester.

Dans les parages d'Islande, les zones favorables sont d'année en année plus reculées des côtes; à Terre-Neuve, les bancs et les baies en vue de la terre sont épuisés; les *fjords* du sud-ouest de la Norvège sont dépeuplés; la pêche littorale sur les côtes françaises est également très éprouvée, ainsi que l'atteste la décroissance des ports.

La mer du Nord, cette mer poissonneuse par excellence, plus riche en poissons que toutes les profondeurs océaniques, s'appauvrit elle-même. Après des chalutiers anglais et des français du Nord, ses fonds sablonneux et d'une exploitation facile avaient supplanté la vogue de la Manche septentrionale. Ils sont maintenant délaissés pour des fonds plus rocailleux, ou pour certains parages de la Manche occidentale et des mers d'Irlande. L'appauvrisse-

ment des fonds sablonneux a été si rapide qu'il oblige à envisager une même prompte diminution du rendement des fonds durs : malgré les difficultés que présente la pêche sur les fonds rocaillieux, les perfectionnements des engins permettent de les exploiter avec une désastreuse activité.

Le mal étant évident et palpable, il est naturel que l'on songe à lui appliquer des remèdes convenables. Parmi ceux que l'on peut proposer figurent : la protection internationale des *immatures*, c'est-à-dire des individus qui ne sont pas encore assez âgés pour reproduire l'espèce ; la protection des *reproducteurs*; enfin, la culture artificielle des espèces intéressantes et la protection de leurs individus en bas âge, c'est-à-dire la *pisciculture*.

Les deux premiers remèdes comportent de sérieux inconvénients. En ce qui concerne la protection des immatures, il faut noter d'abord que la preuve n'est pas faite que cette mesure suffise à résoudre le problème du repeuplement. Supposons cependant qu'une réglementation intervienne dans ce sens, et soit rigoureusement appliquée: elle aura pour résultat immédiat d'inciter les pêcheurs à reporter à la prise des reproducteurs une activité que la protection des immatures laisserait sans emploi.

Les entraves à la pêche des reproducteurs amèneraient d'autres objections. Les époques de la ponte pour les espèces les meilleures coïncident précisément avec les saisons de pêche les plus fructueuses non seulement pour les espèces de fond, mais aussi pour les espèces nageuses et errantes. Sous l'impulsion de l'instinct de reproduction, les individus de ces espèces se réunissent en troupes nombreuses, qui fournissent alors un ample aliment à l'activité des pêcheries. Leur exploitation devient ainsi à ces époques plus rémunératrice, à tel point que pour certaines espèces particulièrement avantageuses les pêcheurs ne prennent l'armement convenable qu'au moment de la ponte. Par suite, pour être efficace, la protection des reproducteurs devrait s'étendre à toute la saison de ponte : il en résulterait la ruine des pêcheries, et le remède ne serait pas moins désastreux que le mal.

Reste la pisciculture, qui sans doute n'a pas fait encore ses preuves au point de vue de l'importance du résultat, mais qui du moins peut être tentée sans inconvénient, parce qu'elle ne fait intervenir aucune

de ces restrictions de cantonnement ou de saison qui porteraient un coup fatal à l'industrie des pêches. Les conditions permettant la culture artificielle des poissons de mer sont multiples, complexes et délicates ; leur recherche, leur détermination et leur réalisation ne sont dépendant pas impossibles, et la science a résolu des problèmes plus difficiles.

Les œufs fécondés de la plupart des poissons marins comestibles flottent inertes et dispersés au voisinage de la surface ; à ce stade, ils ont une foule d'ennemis variés (poissons nageurs, larves carnassières de crustacés) qui en détruisent une quantité innombrable et qui continuent leur œuvre de destruction parmi les jeunes larves sorties des œufs, tant qu'elles n'ont pas acquis les facultés natatoires qui leur permettent de fuir l'ennemi.

Or, à cette période critique de leur existence, les embryons sont faciles à élever artificiellement en grand nombre, et quelques semaines de soins suffisent à les amener à un développement assez prononcé pour qu'on puisse utilement les transplanter dans les eaux propices du littoral. Quelques milliers de larves ainsi agiles, vigoureuses et bien pourvues de moyens de défense, ont plus de chances de repeupler les eaux que des millions d'œufs et d'embryons exposés immobiles à toutes les causes de destruction.

La pratique de la pisciculture rencontre ici une première difficulté, à savoir l'obtention en quantité convenable des œufs fécondés. On peut sans doute les demander dans une certaine mesure à des reproducteurs entretenus dans des bacs alimentés d'eau de mer ; mais ce moyen est évidemment insuffisant pour une exploitation de quelque importance. Un technicien très versé dans la question, M. E. Canu, a proposé, en vue de résoudre ce problème fort délicat, "la création d'un service spécial pour la récolte des pontes et leur fécondation artificielle en mer, avec l'affectation d'un personnel particulièrement dressé à cette besogne, sur un bateau-laboratoire où toutes facilités seraient offertes pour ce travail, de même que pour maintenir les embryons recueillis en bonne voie de développement jusqu'à leur arrivée à terre dans l'usine de pisciculture".

A bord des bateaux pêcheurs, les reproducteurs mûrs forment une notable proportion des poissons capturés. Rien de plus facile que de féconder artificiellement sur place, en quelques minutes,

de grandes quantités d'œufs. Arrivés à terre, et transportés dans les établissements de pisciculture, ces œufs pourraient y recevoir tous les soins nécessités par leur délicatesse et leurs exigences vitales.

Un des premiers besoins des embryons éclos, et celui qui précède même la nécessité de l'alimentation, est de trouver dans leur milieu les éléments indispensables à l'accomplissement de la fonction respiratoire. Dans les conditions réalisées par l'élevage artificiel, cette fonction est notablement favorisée par une agitation mécanique de l'eau, agitation dont le premier résultat est de déterminer l'oxygénation du liquide.

Un mouvement lent et continu imprimé à la masse d'eau contribue d'autre part à la dispersion régulière des êtres minuscules qui s'y trouvent, et maintient en suspension ceux qui, manquant de mobilité propre, seraient par suite exposés à couler. Cette agitation établit un contact permanent entre les jeunes alevins à peu près immobiles, incapables de chercher leur nourriture, et les proies planktoniques dont ils se nourrissent. Enfin, elle réalise un certain état moléculaire du liquide, analogue sans aucun doute à celui que détermine dans le milieu marin l'agitation spontanée des flots, et qui paraît indispensable à la vie et à la santé des colonies planktoniques, parmi lesquelles les alevins se rangent eux-mêmes.

Les premières expériences sur la survie des êtres de haute mer en eau agitée sont dues à M. Browne, du laboratoire de Plymouth, et ont été réalisées sur des méduses. M. Garstang les a reprises pour l'élevage artificiel d'un poisson, le *Blennius ocellaris*. En France, au laboratoire de Concarneau, MM. Fabre-Domergue et Biérix ont appliqué avec succès cette méthode à l'élevage de plusieurs poissons comestibles : sole, bar, sardine. L'appareil de M. Browne consistait en une grande cloche renversée, pleine d'eau, dans laquelle, par le jeu d'un vase suspendu à un siphon intermittent, un disque plongeur s'élevait et s'abaissait alternativement ; il put ainsi conserver vivantes pendant plusieurs semaines diverses méduses : *Phialidium*, *Sarsia gemmipara*, etc., Dans l'appareil Fabre-Domergue, l'agitation est obtenue par la rotation dans le tonneau d'élevage d'un disque en verre incliné sur son axe : 30 tours à la minute constituent la vitesse la plus favorable pour les espèces étudiées jusqu'ici.

La respiration assurée, il faut songer à l'alimentation, qui est indispensable au jeune poisson dès que sa bouche est formée et que son œsophage est apte aux mouvements de déglutition. On ne saurait accorder le nom de *pisciculture* aux procédés actuellement en œuvre en Norvège, en Ecosse, en Amérique, et qui consistent à recueillir des œufs de poissons, à les faire éclore et à rejeter à la mer les larves qui en proviennent, sans leur avoir fourni aucune nourriture.

Les travaux de Meyer sur le hareng, de Dannevig sur la plie, de Garstang sur le *Blennius pboris*, de Fabre-Domergue et Biétrix sur le cotte, la sole, le bar, démontrent la nécessité de fournir au jeune alevin une nourriture extérieure dès que la conformation de son tube digestif lui permet de manger. L'examen histologique démontre que, livrée à elle-même sans autre nourriture que ses réserves vitellines, la jeune larve commence à périr dès sa sortie de l'œuf, pour aboutir à la mort à la résorption totale du vitellus. La pisciculture doit être autre chose que le jet à la mer de cadavres microscopiques.

Chaque espèce de poisson réclame, à l'état de larve, une nourriture particulière, et il ne faut pas espérer qu'on pourra pour cet objet récolter en mer assez de plankton et le trier convenablement au retour. Il en résulte que le plus grave problème que comporte actuellement la pisciculture marine réside, non-seulement dans la recherche et la connaissance des organismes nécessaires à l'alimentation de chaque espèce, mais aussi dans la réalisation des moyens de culture en grand de ces organismes nourriciers.

Grave problème sans doute, mais peut-être pas insoluble pour l'ingéniosité humaine. Les premiers essais, tentés sur une échelle restreinte, permettent de concevoir des espérances de succès qui reposent sur une base plus solide que de simples conjectures. Après quelques années d'une pratique modeste (1884-1888). le Cne G.-M. Dannevig, promoteur de la pisciculture marine en Norvège, disait : "L'accroissement en nombre de la petite morue n'a pas été seulement perceptible, mais frappant, partout où des alevins de ce poisson ont été déposés. Pendant les deux dernières années, après que des distributions y furent faites, on a pris beaucoup de ces petites morues à Flodevig, Hovekil et dans les baies voisines.."

Après une expérimentation plus vaste (1892), Dannevig a noté que les pêcheurs norvégiens signalaient en certains points l'apparition d'une grande abondance de poissons étrangers et de variétés de morues jusque-là inconnues ou très rares dans ces localités. Ces espèces ou variétés étaient précisément celles cultivées dans ses établissements.

La pisciculture marine s'imposera donc à bref délai comme remède à la dépopulation des mers, résultat de l'exploitation à outrance de la fécondité océanique. Les lignes ci-dessus montrent qu'elle n'est pas irréalisable : une dernière question se pose cependant, et l'avenir seul peut y répondre, celle de savoir si cette intervention de l'ingéniosité humaine dans le jeu puissant des forces naturelles sera de quelque utilité pour le but spécialement visé, c'est-à-dire pour le repeuplement des mers.

A. ACLOQUE.

Wimereux (Pas-de-Calais),
8 avril, 1915.

UN PRÉCURSEUR DE LA TRAPPE DU CANADA

CORRESPONDANCE DE DOM URBAIN GUILLET AVEC
MONSIEUR PLESSIS

(Suite)

Bien que voué, par sa règle, à une vie monastique, le Père Urbain, dont la frêle enveloppe abritait une âme d'apôtre, ne put rester insensible au spectacle de la détresse spirituelle des populations qui l'entouraient. Plus tard, durant un séjour à Washington, pour obtenir de la part du Congrès la garantie de la propriété de ses terres, c'est auprès des rares membres de sa famille selon la chair qu'il exercera son zèle. Il écrira d'abord à son frère Ambroise, que l'influence du milieu et des doctrines perverses dont la société française était alors infestée avait entraîné dans l'incrédulité

et les plus graves désordres. Réfugié de nouveau en France, auprès de son frère cadet Emmanuel et de sa mère, après avoir visité l'Amérique pour y acquérir une fortune aussi promptement perdue que ramassée, le prodigue reçoit de son charitable frère une lettre vraiment apostolique pour l'engager à mettre au-dessus de tout le salut de son âme.

Puis ce sera au tour de sa mère, qu'il n'avait jamais encore vue, d'être l'objet d'une exhortation dictée par la piété filiale la plus conforme à la charité évangélique. Plongée, malgré une première éducation religieuse, dans l'atmosphère mondaine et indifférente des Antilles françaises, la pauvre femme avait tout intérêt à écouter les graves conseils de son fils religieux. Celui-ci, témoin de la triste condition morale ou vivaient les esclaves de la Louisiane par suite de l'incurie de leurs maîtres, crut pouvoir suggérer à sa mère, à titre de sujet d'examen de conscience, sa propre conduite à l'égard des esclaves qu'elle avait jadis possédés. "J'ai rencontré, lui écrira-t-il, à Baltimore, une de vos [anciennes] esclaves qui me regardant, s'écria: "Voici le fils de Mme Pelletan (1) ; car il est son vrai portrait. Mais hélas ! ajoutait-elle, elle ne vous ressemblait guère; car elle paraissait n'avoir aucune religion."

Ce passage qui n'est sûrement pas dans le style des *persuasibilia humanæ sapientiæ verba* dont parle l'Apôtre, sera accompagné et tempéré par des réflexions si sincèrement affectueuses que celle à qui la lettre était destinée, loin d'en être froissée, devra certainement en retirer un grand bénéfice spirituel.

Mais, de son couvent de Monk's Mound, Dom Urbain, comme en fait foi la lettre qui suit, étend aux populations du voisinage les bienfaits de son ministère sacerdotal, se dévouant lui-même sans compter, malgré ses occupations et ses infirmités, au salut des âmes. Il y avait d'abord envoyé ceux de ses religieux qu'il croit les plus aptes à ce genre de ministère. Ce furent surtout les Pères Marie-Joseph, (2)

1—C'est le nom que Madame veuve Guillet avait assumé en épousant son second mari.

2—Le P. Marie-Joseph avait été grenadier dans l'armée française. Ayant reçu un jour l'ordre de fusiller un prêtre, il refusa d'obéir et quitta l'armée pour se faire religieux à Val Sainte. Il resta missionnaire en Amérique plusieurs années après le départ des Trappistes pour la France. Il entra au monastère de Bellefontaine d'où il passa à celui d'Aiguebelle (*Vie du R. P. Dom Urbain Guillet*, p. 264. note).

français d'origine, et notre compatriote de Québec, le Père Marie-Bernard, qui moins robuste que son confrère, devait le premier succomber à la tâche et aller au ciel recevoir le denier de sa rude journée de labeur évangélique. La lettre que nous reproduisons ci-après nous révèle l'efficacité de leur ministère auprès de ces peuples que la pénurie de prêtres due au changement de juridiction de ces anciennes colonies de la Nouvelle-France avait laissé croupir dans l'ignorance et le désordre.

“Du Monastère de Bon Secours près Cahokia, dans le Comté de Ste Clair, au territoire illinois, le 14 mars 1810.

“Monseigneur,

“Je viens de trouver une lettre qui est une réponse à la vôtre du 8 juin dernier : mon peu de mémoire me fait douter comment elle se trouve ici. Les ratures dont elle ne manque pas me donnent à penser que j'en ai écrit une autre et mis celle-ci au rebvt ; mais mon étourderie me fait craindre de m'être trompé, et de vous en avoir envoyé une destinée pour une autre personne. Quoi qu'il en soit, je profite du départ d'un jeune homme de votre pays, et qui a l'honneur de connaître Votre Grandeur, pour répondre une seconde fois, avec cette différence que la 1re en contenait une du P. Marie Bernard adressée à ses bonnes Ursulines, aux prières desquelles je me recommande. Il y a quelques mois que je vous ai annoncé la maladie du P. Ma. Ber. Aujourd'hui je dois vous dire que Dieu l'a appelé à une meilleure vie le 28e 9bre dernier. (1) Il ne m'a déclaré que sur la fin la vraie cause de sa maladie qui était la pierre. Je connais bien cette maladie ayant autrefois étudié la chirurgie, et je sais qu'à son âge l'opération est très dangereuse, et toujours sans succès quand on porte le mal depuis plusieurs années. Il a bien souffert, et s'il n'a pas témoigné comme bien d'autres de la joie dans ses souffrances, du moins l'on peut dire qu'il les a suppor-

1—D'après cette déclaration, le Père Marie-Bernard serait mort le 19 novembre 1809. Comment se fait-il donc que, dans sa lettre du 14 décembre suivant, (Voir *La Nouvelle-France* de mars 1915) le Père Urbain parle de ce religieux comme d'un homme encore vivant ? C'est là un anachronisme qu'on peut mettre au compte de l'esprit distrait du saint religieux, distraction plus que justifiable dans le chaos d'embaras et d'épreuves où il vivait continuellement. Dans une lettre ultérieure, le même anachronisme se répétera, compliquant ainsi le mystère.

tées patiemment (1). Il a reçu tous les secours spirituels; quant à ceux de la médecine, il n'en voulait presque jamais, sachant que son mal était incurable à cause du long retardement. Sa situation pendant les 2 derniers jours n'a pas permis de le Communier en viatique ; mais il avait eu ce bonheur ; il s'est instamment recommandé aux prières de Votre Grandeur, à celles de ses chères Ursulines, etc.

“La raison qui l'avait fait tarder à vous répondre n'est pas mauvaise ; il l'aurait cependant fait s'il eût voulu, mais seulement par obéissance parcequ'il trouvait que cela ne convenait pas à un Trappiste. Cette mort me jette dans le plus grand embarras. Il n'y avait qu'un seul Prêtre dans la Haute Louisiane et il vient de quitter sa place; il n'a pas fait de peine aux bons catholiques, car il faisait plus de mal que de bien. Il n'y en a plus qu'un aux Illinois, qui quoique bon est cassé de vieillesse et de travaux, et veut se retirer à la Nouvelle-Orléans. Le P. Ma. Ber. allait de temps en temps porter secours à ces 2 peuples. Je ne suis pas capable de le remplacer, et je n'ai aucun Rx à qui je puisse confier ce soin. J'ai été 2 fois visiter quelques paroisses dans lesquelles le P. M. B. avait commencé à travailler. La 1re fois je n'ai presque rien fait dans la plupart, excepté à St Charles, qui est séparé de St Louis par le fleuve Missouri. Le P. Ma. Bernard avait si bien prêché contre les bals et la danse à St Charles qu'on n'y a pas fait plus de réjouissances au carnaval dernier qu'on a coutume d'en faire au carême. J'y ai cependant trouvé un homme qui aurait bien voulu danser ; mais il m'a dit qu'il était obligé d'y renoncer parceque toutes les dames y avaient renoncé.

“(Mon séjour à St. Charles a été de 3 ou 4 semaines). J'y ai fait faire la 1re Communion à 15 ou 16 enfants, dont 2 sauvages de 18 à 20 ans, et j'ai eu tant de monde au confessionnal que, malgré la rigueur du froid qui a été extraordinaire, jamais je n'ai pu sortir de l'église avant 9 heures du soir. J'y allais de grand matin dire la Ste Messe, ensuite je faisais le catéchisme pendant 2 heures. Après le catéchisme, je confessais jusqu'à 2 heures. A 3 heures je recommençais le catéchisme jusqu'à 4 h. Après quoi je confessais jusqu'à

1—D'après ces paroles, on peut entrevoir l'idéal élevé de vertu que le Père Urbain travaillait à réaliser chez les religieux confiés à sa direction.

9 h. du soir ; l'église restait encore pleine de monde à cette heure. Plusieurs y ont attendu 3 jours depuis le matin jusqu'au soir de peur de laisser passer leur rang. Rendu à la maison je trouvais encore plusieurs esclaves à instruire. Heureusement qu'il ne venaient qu'à 10 heures, car j'avais assez besoin de déjeuner en arrivant. (1) Il y a eu beaucoup de communions et de baptêmes et quelques mariages. On est venu me chercher plusieurs fois depuis ce temps; mais les affaires de mon Monastère ne m'ont pas permis de m'en absenter; mais enfin le danger de mort de plusieurs habitants m'a fait partir. J'ai eu le même succès à St Charles par la grâce de Dieu. J'y ai resté 15 jours, et sur mon retour j'ai visité 5 autres villages où j'ai eu quelque succès. J'y ai administré plusieurs mourants et 3 vieillards de 105, 103 et 103 ans. (2) J'y ai eu le 1er jour tant de monde à confesser qu'à onze heures du soir, la foule était encore grande, et le lendemain avant le jour, après avoir fait mon oraison, je me trouvais sans le savoir entouré de monde qui voulait se confesser, et ce ne fut qu'au moment de la messe que je fus libre de dire prime.

“Ma présence était si nécessaire au Monastère que j'ai été obligé de laisser cet ouvrage très imparfait, car ils sont si ignorants que quand je leur ai promis que Monseigneur l'Evêque de Kentucky (3) viendrait bientôt et qu'il leur donnerait la confirmation, plusieurs femmes ont demandé si cet évêque était un riche marchand qui leur apporterait de belles robes, et ce qui n'est pas moins surprenant, une jeune femme a cru après la confession devoir m'embrasser pour me remercier, et, comme je ne me défiais pas de cette cérémonie, quand j'ai vu qu'elle se penchait vers moi, je me suis approché, et elle m'a véritablement embrassé plus tôt que je n'ai pu me retirer; il paraît que plusieurs en auraient fait autant, car la seconde s'est avancée comme la première, et si je ne m'étais pas tenu sur mes

1—Il ne faut pas oublier que le bon Père était à jeun depuis le grand matin et il était 9 heures du soir quand il regagnait la maison!

2—Il y a probablement une erreur dans la répétition du chiffre 103, qui devrait être 104. Bien que pareille longévitè ne soit pas invraisemblable, il y a lieu de se défier de l'âge que s'attribuent parfois les gens du peuple, chez qui, faute d'acte authentique, la notion du temps s'oblitére facilement, et qui, par ailleurs, éprouvent une certaine complaisance à se vanter de leur extrême vieillesse.

3—Il s'agit de Mgr Benoît-Joseph Flaget, premier évêque de Kentucky, dont le siège avait été fixé à Bardstown. A l'époque où le P. Urbain écrivait cette lettre, Mgr Flaget n'était encore qu'évêque-élu. Son sacre n'eut lieu que le 4 novembre suivant.

gardes, la même chose aurait pu arriver. Pour éviter ce malheur, je lui ai parlé de manière à lui faire connaître sa faute, et les autres qui pouvaient aisément me voir ont sagement profité de cette leçon. (1)

“J’ai reçu 4 de mes confrères d’Europe, dont un n’était que novice, mais si bon que je lui ai fait faire profession peu après son arrivée. Il est vrai qu’il était venu avec un Père Maître qui m’a rendu de lui le meilleur témoignage. Cette profession a fait bien de la peine à mon pauvre grenadier qui attend depuis 18 mois la même grâce, que je ne puis lui accorder jusqu’à ce que je me sois arrangé avec ses créanciers à qui il doit 300 piastres. (2) Plusieurs de nos élèves ainsi que leur 1er maître, qui a été élevé tout petit dans le Monastère, demandent à entrer au Noviciat, mais à peine ont-ils 18 ans, excepté le Maître qui en a 24.

“Monseigneur de Kentucky me marque que le St Père est en prison dans le palais de l’Evêque de Savone en Piémont; qu’il témoigne la plus grande fermeté; qu’il a guéri plusieurs malades invétérés et même rendu la vue à un aveugle.

“Je n’ai pas encore vu M. M. . . . N. . . . que vous m’annoncez. Il peut venir quand il voudra puisqu’il a si grand besoin de faire pénitence de ses fautes.

Monseigneur l’Evêque de New York est mort avant de s’embarquer. (3)

“Si je parle de notre Général, (4) ce n’est pas qu’il ait été élu général de tout l’Ordre; je l’ai nommé ainsi pour m’expliquer en un seul mot. Il en fait cependant toutes les fonctions dans notre réforme. Son véritable titre est celui de Père immédiat de tous les Monastères de la dite réforme, et il ne permet pas qu’on le nomme général. Le

1—On voudra bien ne pas nous taxer d’indiscrétion pour avoir publié ce détail qui, à raison des circonstances, n’a rien de scandaleux, et fait plutôt ressortir d’une part la simplicité ignorante des fidèles et de l’autre, l’austère candeur du saint religieux.

2—Il s’agit d’un vieux soldat français qu’un de ses Pères avait converti à Saint-Louis et qui avait demandé son entrée au monastère.

3—Il s’agit de Monseigneur Luke Concanen, dominicain, consacré à Rome le 24 avril 1808, et qui mourut à Naples, le 19 juin, 1810, avant de pouvoir s’embarquer. En constatant ce nouvel anachronisme dans la lettre du Père Urbain on se demande s’il n’a pas oublié d’avancer le calendrier au dernier renouveau de l’année, et si ce n’est pas 1811 au lieu de 1810 qu’il faut lire en tête de ce document.

4—Dom Augustin de l’Estrange.

Général de l'Ordre de Cisteaux, c'est le nôtre, mais il est mort sans successeur et l'ordre paraît détruit."

"Je vous remercie de la bonté que vous avez de m'offrir des messes. Je m'en chargerai volontiers si elles ne sont pas trop pressées, car j'en ai encore à acquitter à peu près 400 des dernières que vous m'avez envoyées. Le vin est devenu si rare et à si haut prix que nous avons été longtemps réduits à ne dire qu'une Messe. Nous n'en avons en ce moment qu'une bouteille.

J'ai remis la lettre du jeune Nicolas à un maréchal de St Louis nommé Valois comme elle était adressée. Il m'a répondu que ce jeune homme s'étant mal comporté, l'avait quitté depuis plusieurs années, qu'il lui avait écrit peu après et dit qu'il était commis chez un riche marchand du fort Massacre. Depuis ce temps il n'en a plus entendu parler, mais il va faire son possible pour lui faire passer cette lettre.

"Il paraît, Monseigneur, que votre pénitence surpasse de beaucoup celle des Trappistes qu'on regarde sans raison comme extrême, car je vous assure que j'ai dix fois plus à souffrir en voyage que dans le Monastère. Dieu veuille nous soutenir dans de si pénibles travaux. J'espère qu'un jour il vous en donnera la récompense. Tels sont les vœux les plus sincères de tous mes Confrères, et en particulier, de leur indigne Supérieur qui est avec le plus profond respect.

"Monseigneur.

"Votre très humble et obéissant serviteur,

FR. URBAIN."

L. LINDSAY, ptre.

(A suivre)

PAGES ROMAINES

VENISE, LA RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN ET LA GUERRE

Par suite de sa situation, Venise, plus que les autres villes d'Italie exposée aux attaques des avions autrichiens, est depuis le début de la guerre l'objet d'une sollicitude qui ne se lasse point. D'accord avec l'amirauté, et pour sauvegarder la beauté de la ville et de ses plus célèbres monuments, la municipalité a pris des mesures qui désoleraient tous les artistes épris de Venise, s'ils ne pensaient qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'en préserver les inappréciables trésors. Quelle étrange impression on éprouve en entrant dans Saint-Marc ! Est-ce une halle, un chantier de maçonnerie, ou cette basilique dont on ne pouvait se lasser d'admirer les richesses ? Juchés en tronc de cône, des sacs de sable entourent les piliers et les plus beaux motifs d'architecture. A l'entrée du chœur, les chaires de marbre disparaissent derrière des échafaudages, et les quatorze statues de la Vierge, de saint Marc, des apôtres, merveille du jubé, enveloppées de laines, de couvertures, dessinent un alignement de formes étranges dans le demi-jour de l'église. Le maître-autel s'entrevoit à travers une armature en planches recouvertes de toile d'emballage, et une double rangée de sacs de sable achève de le protéger. L'idée de donner des ordres pour qu'on respectât Saint-Marc n'a jamais traversé l'esprit de sa Majesté Catholique François-Joseph, ni celui de Guillaume qui se glorifie de la "Kultur" allemande.

A l'extérieur du monument, les quatre chevaux de bronze qui ornaient la façade ont été descendus du haut de leurs socles, et enterrés quelque part, en grand secret.

La cinquième porte à gauche, la plus belle des cinq portes monumentales, celle dans la voussure de laquelle se trouve l'antique mosaïque représentant la translation des restes de saint Marc dans la cathédrale, disparaît sous un amas de sacs ; tout en haut, les quatre mosaïques qui sont à droite et à gauche des chevaux de bronze sont recouvertes de planches et de toile bleue, et tout cela forme quelque chose d'étrangement laid.

A l'extérieur du palais des Doges, les belles arcades du quatorzième et du cinquième siècle sont bouchées par des piliers de soutènement en briques : de nombreux sacs de sable recouvrent l'escalier des Géants. A l'intérieur, tous les chefs-d'œuvre qui en faisaient la beauté ont disparu ; Florence leur donne l'hospitalité.

A l'angle de la Piazzetta et de la place Saint-Marc, le campanile, reconstruit après son effondrement, dresse sa haute silhouette, mais l'ange doré qui le surmonte, trop visible de la pleine mer, est enve-

loppé de toile grise. Au pied du campanile, les marbres, les bronzes les statues, la galerie de la Loggetta sont recouverts de sacs de sable.

En attendant la victoire qui lui permettra de respirer à l'aise, Venise accepte son sort et se résigne à souffrir. Mais la fierté de son silence ne doit pas faire illusion sur l'étendue et la profondeur de sa souffrance. Plus d'étrangers dans Venise, plus de gens fortunés. Les palais sont vides; les hôtels sont vides; les rues, les grandes rues qui ont quatre pas de large sont désertes; le long des quais, les gondoles se balancent mollement, attendant des clients qui ne viennent pas. Tout le commerce est paralysé, pour ne pas dire anéanti. Le Lido, rendez-vous élégant de milliers d'Allemands et d'Autrichiens en été, de quantité d'Anglais, de Français, de Russes, à l'automne et au printemps, n'a personne sur sa plage. Il n'est pas jusqu'aux pigeons de la place Saint-Marc, nourris naguère par les cornets de maïs des visiteurs, qui ne fussent devenus les victimes de l'état actuel des choses, si la municipalité n'eût pris à sa charge d'assurer leur existence.

Le jour même de la déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche, une mission aéronautique française partait pour Venise. Les membres en avaient été recrutés avec un soin tout particulier sous la direction d'un chef digne d'eux, un des officiers les plus braves et les plus distingués de la marine française.

Comme s'ils avaient voulu se hâter de commettre quelque épouvantable crime avant l'arrivée d'adversaires aussi redoutables, les aviateurs austro-allemands bombardèrent Venise à trois reprises avant que les aviateurs français fussent installés, que leurs hydroavions fussent prêts et qu'ils pussent courir sus à l'ennemi. Leurs calculs furent, au reste, déjoués par l'habileté des pilotes italiens qui, s'élançant sur leurs ennemis, tuèrent un aéronaute, en capturèrent deux autres, l'un hongrois, l'autre saxon.

Furieux et désolés de la malchance qui les avait tenus éloignés de la lutte, les aviateurs français travaillèrent nuit et jour pour être prêts à combattre au plus vite. Arrivés un mardi, ils commençaient dès le samedi suivant leurs courses audacieuses sur l'Adriatique, devenant tout à la fois les imitateurs et les camarades des aviateurs italiens. Chaque jour, en même temps qu'ils enseignaient la théorie, ils donnaient l'exemple, faisant bénéficier l'aviation vénitienne d'une expérience que dix mois de guerre en France ont rendue ingénieuse et féconde. Du même coup, la défense de Venise se trouvait singulièrement fortifiée et élargie. Toutes les ressources de leur technique, ils les mettaient à la disposition de leurs nouveaux alliés. Et la valeur naturelle de ceux-ci s'en trouvait accrue et réconfortée. Ils leur enseignaient, par exemple, la façon la plus efficace de bombar-

der les aéroplanes de l'ennemi, et tout ce qu'on peut faire rendre à la télégraphie sans fil en utilisant dans une pensée d'information rapide des bateaux au large. Avec simplicité et modestie, ils para-chaient l'éducation du voisin.

Chaque jour, au reste, ils poussaient des reconnaissances sur les deux côtes, signalaient les navires suspects, intimidaient les sous-marins autrichiens, tout d'un coup moins entreprenants à l'idée que le sillage de leur périscope pouvait être aperçu des aviateurs français. L'un de ces derniers, dans une manœuvre de hardiesse inouïe, se laissait tomber jusqu'au niveau de la mer, détruisant à coups de bombes un de ces sous-marins, et remontait après l'avoir vu couler. D'autres, en se riant des projectiles de l'ennemi, bombardaient, à Punta Salvatore, le phare et les batteries autrichiennes, donnaient la chasse aux appareils ennemis. Observateurs aussi vigilants qu'intépides, ils découvraient des mines jetées sur le passage des sous-marins alliés et, de la façon la plus sûre, sauvaient ainsi des vies précieuses.

Il n'en fallut pas davantage pour que l'enthousiasme italien les fit jouir d'une extraordinaire popularité. Déjà à leur arrivée ils avaient été accueillis par de tels transports de joie que les civils et les matelots italiens dont Venise était remplie, s'emparant d'eux et les hissant sur leurs épaules, les promenèrent triomphalement ainsi sous les galeries, autour de la Piazzetta, et sur le quai des Esclavons, n'interrompant leur marche triomphale que pour leur offrir des coupes d'un vin généreux. Si, avec leur habituelle simplicité, les chefs de la mission ne s'étaient pas systématiquement dérobés à tant d'hommages, ils auraient connu, eux aussi, les ivresses de la popularité. Impossible pour eux d'entrer dans un café, sans qu'en leur honneur on joue la *Marseillaise*. Et la spontanéité des sentiments que la population leur a exprimés les consolerait vite, s'il en était besoin, de la froideur et de la réserve où se renferment à leur égard quelques personnalités trop volontiers germanophiles encore.

Les aviateurs italiens ont dignement reçu leurs camarades de France, dignement et avec une sincère cordialité. L'héroïsme de l'aéronautique italienne s'appareille aisément à celui des pilotes français. Dans une collaboration que le patriotisme des uns et des autres rendra chaque jour plus étroite et fructueuse, les escadrilles des deux nations deviendront sur l'Adriatique les fourriers de la victoire.

En attendant, l'un des divertissements journaliers que se donnent les Vénitiens, en ce temps de fièvre patriotique, consiste soit à faire lentement le tour des arcades du palais du Sénat, sous les anciennes Procuraties, soit à se promener devant les dévancures closes des

boutiques allemandes. Sous les arcades et sur les vantaux fermés des magasins ennemis, les poètes, les dessinateurs vénitiens, qui ne peuvent se faire éditer, collent chaque jour leurs œuvres satiriques, quelques unes fort spirituelles, contre François-Joseph et le Kaiser. Les Empires du centre y sont tour à tour violemment attaqués ou tournés en dérision. On critique, on approuve, on rit.... et on retourne à pas lents à ses affaires.

* * *

Tous ceux qui font le voyage d'Italie, ou à peu près tous, se rendent à Venise et s'y attardent avec joie; bien peu songent à faire l'ascension de cette montagne de 800 mètres d'altitude, le mont Titan où, au IV^e siècle, si on en croit la tradition, un tailleur de pierres, Marin, canonisé depuis par l'Eglise, fonda une bourgade qui devait porter son nom. Saint-Marin, érigé en république, traversa fièrement l'histoire, en défendant contre tous son indépendance et celle des huit villages instinctivement blottis au pied de sa roche escarpée. Au moyen âge, les Malatesta, les ducs d'Urbin, tentèrent vainement de faire violence à ces rudes montagnards. Plus tard, César Borgia se flatta de les réduire par la terreur; au XVIII^e siècle, le cardinal Alberoni essaya de le faire par la ruse, mais les Marinois triomphèrent de tous les complots, et leur étendard blanc et bleu continue à arborer sa glorieuse devise : *Libertas*.

Cette devise constitue le fond du patrimoine national. On ne peut faire un pas dans l'étendue de cette république de soixante kilomètres carrés, sans la voir partout. "*Je vous laisse libres de toute attache avec quiconque,*" avait dit, en mourant, à ses fils, le fondateur de ce petit état. "*Liberté maintenant et toujours,*" redisent les édifices publics. Sur les portes de la salle du Grand Conseil, une recommandation s'impose aux élus : "*Garde ton esprit libre, en délibérant.*" Dans la cathédrale, une statue domine l'autel et le Christ, celle de saint Marin, "*fondateur de notre liberté*", dit une inscription. En 1797, Bonaparte, alors grand ami des républiques, pour témoigner son estime à celle-ci, lui offrit d'agrandir son territoire. Mais s'annexer une terre étrangère, c'est arracher leur liberté à d'autres hommes; c'est aussi diminuer la sienne. Les montagnards déclinèrent l'offre du futur empereur. Et à celui qui refusa le dangereux présent, Antonio Onofri, ses compatriotes décernèrent le titre de Père de la Patrie.

Cette passion jalouse pour leur indépendance a toujours été la grande pensée de leur constitution. Un seul pouvoir, le peuple; il élit un "Grand Conseil Général" composé de soixante membres. Celui-ci arrête le budget (de 900.000 *lire* cette année), et décide

les principales affaires. Le pouvoir exécutif est délégué par lui à deux *capitaines régents*, tirés au sort dans son sein et renouvelables tous les six mois. Ces deux chefs de l'Etat sont responsables de leurs actes, et le dimanche qui suit leur sortie de charge, l'*Arango*, ou assemblée du peuple, peut les faire comparaître devant lui et leur demander compte de leur administration. Portant le titre d'Excellence, revêtant un somptueux costume de seigneur du moyen âge, grands maîtres de l'ordre équestre de Saint Marin pendant la durée de leur mandat, ils redeviennent de simples citoyens sans titres ni décorations dès qu'elle est terminée. Leur liste civile est de 50 francs par mois, pour la durée de leurs fonctions. Quand les divers états italiens se réunirent de gré ou de force dans l'unité d'une seule monarchie, Saint-Marin resta état indépendant, se proclamant seulement *republique italienne*, manifestant par l'expression souvent réitérée de ses sympathies son culte pour l'Italie, mais sans lui sacrifier sa liberté.

Ainsi a-t-elle fait dès les premiers jours de la guerre. Il n'y avait qu'un cri dans toute la République : "A bas l'Autriche et les ennemis de la Liberté!" Les érudits rappelaient que Saint-Marin n'ayant pas été compris, en 1859, dans le traité de paix conclu avec l'Autriche, la République se trouvait depuis ce temps-là, au point de vue protocolaire, en état de guerre avec François-Joseph. Les notabilités du pays se réunissaient et se hâtaient de tracer un programme de collaboration avec la mère commune. Les sentiments essentiellement italiens de l'âme san-marinoise s'y révélaient dans toute leur ardeur.

Il y a, à Saint-Marin, quelques socialistes. De vagues rumeurs de neutralité ayant couru, des jeunes gens frémissant de colère se groupèrent et rédigèrent cet éloquent manifeste :

Pour l'Humanité ! Pour l'Italie!
 Pour la Patrie San-Marinoise!
 Jeunes gens de la République,

Un comité vient de se constituer pour manifester les sentiments de solidarité qui nous animent envers les peuples opprimés et envers notre mère-patrie, l'Italie. Nous ne saurions mieux répondre à cette noble initiative qu'en offrant nos jeunes énergies et notre sang pour le triomphe de l'Italie et de la civilisation.

Pendant que certains petits esprits disputent et hésitent sur la question de notre neutralité à proclamer, nous affirmons hautement que si nos seize siècles d'histoire consacrent notre liberté, ils ne nous donnent pas le droit de nous séparer du reste du monde et d'oublier que nous sommes surtout des Italiens!

Jeunes gens de Saint-Marin, à d'autres, aux démagogues qui ne vivent que pour leur ventre, aux exploiters de notre renommée, aux eunuques de la politique, laissons le souci de l'assiette au beurre; nous autres, *revendiquons le droit d'accomplir notre devoir*. Nous ne saurions rester insensibles aux cris de douleur, aux plaintes qui montent vers nous.

Marchons tous aux côtés de nos frères d'Italie.

S. Marin, 4 juin 1915.

UN GROUPE DE JEUNES GENS.

Ce vibrant appel fut entendu, d'autant plus que la veille un aéroplane autrichien avait bombardé Rimini qui, à vingt-cinq kilomètres de Saint-Marin, vit paisiblement sur les bords de l'Adriatique. Rimini a son nom inscrit dans la préface de l'histoire de la république marinoise. C'est à la construction du pont de Rimini que travaillait saint Marin, en qualité d'ouvrier, quand sa profonde piété édifia tellement Gandens, évêque de Brescia, qu'il l'ordonna diacre. L'indignation qui naissait de ces souvenirs historiques s'accrut encore quand la nouvelle des désastres causés par l'avion fut connue : une maison écroulée, une femme et un enfant tués. Des enrôlement pour le front italien s'organisèrent aussitôt à Saint-Marin. Au nom de la République, les deux régents adressèrent au roi Victor-Emmanuel un télégramme ému, affirmant la solidarité de celle-ci avec le royaume et lui présentant leur vœux pour l'éclatant succès des armes italiennes. Dans leur colère et dans leur enthousiasme, la jeunesse offrait son sang, les femmes, les vieillards, de l'argent, des provisions, du linge; les citoyennes de Saint-Marin publièrent même le manifeste suivant :

Au noble élan des femmes italiennes, que les transports d'amour, la générosité et l'esprit de sacrifice des femmes de Saint-Marin répondent ! Qu'elles sentent à l'unisson du cœur romain battre leur cœur plein d'amour et de confiance. Adressons à la Rome éternelle les soupirs et les vœux de notre âme san-marinoise, appelant sur les étendards de nos frères italiens le triomphe et la gloire.

Et c'est par le récit de ces manifestations, que, dans les annales de la république de Saint-Marin, on trouvera l'histoire de sa participation à la grande guerre de 1915.

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Devant le Grand Jury des Nations. La guerre titanique de 1914-15. Ses causes et ses conséquences. Revue préparée spécialement à l'intention du public français d'Amérique, par un ancien journaliste, (1) L'auteur, faisant la synthèse des événements et de la correspondance diplomatique échangée entre les puissances intéressées dans le grand conflit qui bouleverse actuellement l'Europe et affecte l'univers entier, a donné à son travail la forme d'un *factum* juridique, dont le lecteur devra se servir pour juger du degré de responsabilité de chacune des parties belligérantes dans la déclaration de cette guerre, la plus sanglante et la plus ruineuse que le monde ait connue. Les parties qui comparaissent *Devant le Grand Jury des Nations* sont: l'Autriche-Hongrie, *Demanderesse*, vs la Serbie, *Défenderesse*, d'une part; et l'Allemagne, *Intervenante*, vs la Russie, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique et le Monde entier, *mis-en-cause*. Les sources consultées sont: le Livre *bleu* anglais, le Livre *blanc* allemand, le Livre *orange* russe, le Livre *jaune* français et le Livre *gris* belge. A titre de confirmation, on cite les Débats devant le tribunal de l'opinion, et puis, dans une courte série d'appendices, les télégrammes entre Souverains; après quoi, il est difficile au lecteur, à moins qu'il ne se constitue "l'avocat du diable", de ne pas conclure à la responsabilité de l'*Intervenante*.

L. L.

1.—Se vend aux dépôts de journaux à 15 sous l'exemplaire.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci. (Horace, *Art poétique*, 343.) Il y a quelques mois, en 1914, je faisais, dans le *Journal d'Agriculture* officiel, la revue d'un bel et surtout bon ouvrage sur la culture fruitière, sorti de la Trappe d'Oka et dû à l'expérience et à la plume du Révérend Père Léopold, l'un de mes meilleurs amis cisterciens. Or, voici qu'aujourd'hui, il m'arrive de la même Trappe un autre volume sur la culture potagère, dû à l'expérience et à la plume du Révérend Père Athanase, un autre très sympathique ami qui me prend par mon sensible en me faisant cadeau de son bel ouvrage qu'il vient de publier sur les légumes. En plaçant ensemble, sur ma table de travail, ces deux productions du monastère de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, le vers d'Horace mis en tête de cette courte notice bibliographique m'e't revenu à la mémoire, et je crois ne pouvoir mieux faire que de l'appliquer à la sainte oasis qui sait si bien joindre l'utile à l'agréable, dans l'enseignement qu'elle donne aux voyageurs qui vont se reposer à son ombre pour y recueillir la moisson de connaissances agricoles qu'on y cultive avec tant d'art et de science.

Le volume du bon Père Athanase, substantielle brochure de 160 pages, ornée de 87 gravures, se caractérise principalement par une grande simplicité de facture, qui la met à la portée du moins lettré comme du plus savant des horticulteurs qui auront besoin de le consulter. Peu de mots absolument techniques, point d'appareil scientifique, propres à décourager les inexperts. Au contraire, les définitions sont faites les plus claires possible, les modes de culture sont indiqués de la façon la plus explicite et une foule de renseignements, de tours de main, de secrets du métier, parsèment tout l'ouvrage et en rendent la lecture attrayante, même pour le simple curieux qui ne veut qu'y chercher une superficielle connaissance de la théorie de la culture potagère.

Dans la première partie de l'ouvrage, on trouve l'exposé des principes généraux de cette culture. Le sol, les amendements, les engrais, l'assolement, la confection des couches, les travaux détaillés de culture, les maladies des insectes qui viennent entraver le travail de l'horticulteur, la conservation des produits, les graines de semence, sont les titres d'autant de chapitres distincts qui y sont contenus et traités à fond.

La deuxième partie contient des détails précis et complets sur la culture spéciale propre à chaque espèce ou variété, depuis l'ail à odeur indiscreète jusqu'à la tomate exubérante de couleur, en passant par tous les degrés de l'ordre alphabétique des légumes du potager.

Mais, pour moi, la partie la plus intéressante du travail du Révérend Père Athanase se trouve dans l'appendice de onze pages qui le termine et qui traite de la mise en conserve des légumes et des fruits. Après l'avoir lu attentivement, aucune ménagère ne saurait rencontrer de difficulté à faire, pour l'usage de sa famille, une ample provision de conserves de tout genre. On y trouve les meilleures recettes pour la conservation des tomates, haricots en cosse, pois, blé-d'Inde, choux-fleurs, asperges, pommes, poires, prunes, cerises, fraises, framboises, gadelles et groseilles.

Dans les *Pensées* de Pascal, on lit celle-ci: "Les meilleurs livres sont ceux que chaque lecteur croit qu'il aurait pu faire." Cette pensée s'applique fort justement au livre du Révérend Père Athanase. A simple lecture, le jardinage y paraît chose si facile, qu'il est probable que cet ouvrage va décider un grand nombre des intellectuels qui lisent la *Nouvelle-France* à négliger quelque peu la littérature pour consacrer une partie de leur temps à l'horticulture. (1)

J. C. CHAPAS.

La législation civile du Canada concernant le mariage et le divorce en regard de la législation ecclésiastique et en particulier des règles du décret "Ne temere", par le Rév. P. DUVIC, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa. De toutes les réformes disciplinaires qui ont marqué le règne si fécond de Sa Sainteté Pie X,

(1) *Le potager canadien*, si hautement apprécié dans la présente notice, se vend à la Trappe d'Oka. Prix: broché, 50 sous; relié, 75 sous, franco de port.

le décret *Ne temere*, publié le 2 août 1907, restera l'une des plus importantes. Depuis longtemps le décret du Concile de Trente contre la célébration des mariages clandestins demandait une réforme et des précisions. Sa Sainteté Pie X, par l'organe de la S. Congrégation du Concile, fixa pour ses enfants catholiques les conditions de publicité dans lesquelles ils devaient contracter des fiançailles et des mariages. Trompés par des prédicants fauteurs de discordes, beaucoup de nos frères séparés s'émurent à la publication d'un décret fait pour les catholiques; ils accusèrent l'Église Romaine d'empiéter sur les droits civils des citoyens; ils commencèrent une agitation qui eut son écho dans l'enceinte parlementaire et jusque devant les juges du Conseil Privé du Souverain. Après la campagne de violence qui avait empêché bien des âmes droites de distinguer la vérité, il fallait mettre la doctrine de l'Église devant les yeux de tous. C'est ce qu'a fait le Rév. P. Duvic. Dans un traité qui ne dépasse pas cent pages, il a exposé la doctrine de l'Église sur le mariage, ses empêchements, son indissolubilité. Afin d'en faire un manuel utile et pratique entre les mains de tous ceux qui, soit dans les parlements, soit devant les cours de justice, soit ailleurs, ont à s'occuper des causes de mariage, le savant professeur, sur les sujets qu'il traite, a mis en regard du droit ecclésiastique les dispositions civiles de la province de Québec et des autres provinces de la Confédération. C'est ce qui en fait un ouvrage doublement précieux, qui fait honneur à son auteur et à l'Université d'Ottawa, dont il est professeur.

J. N. G.

Un nouveau centre de colonisation. L'Abitibi, par l'abbé Ivanhoe CARON, missionnaire-colonisateur.—Cette brochure, publiée récemment, sous la direction de l'Hon. Honoré Mercier, ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries, est pleine de renseignements les plus utiles sur cette belle région de colonisation, que la mise en opération du nouveau Transcontinental vient d'ouvrir à la civilisation. L'auteur, après une heureuse citation des paroles si patriotiques de M. l'abbé Proulx, le regretté curé de St-Lin des Laurentides, sur la valeur agricole de notre Nord, nous donne une description très minutieuse du pays:

1o *Son étendue*: environ trois millions d'acres de terre agricole, traversées par de belles rivières.

2o *Son sol*: Le témoignage autorisé de l'agronome officiel du gouvernement est longuement cité, et affirme la grande fertilité du sol, en même temps que la nécessité de certains travaux de drainage.

3o *La forêt*: on y trouve les essences forestières les plus variées.

4o *Le climat*: Il est évident que le climat s'améliorera considérablement par le défrichement. Là, comme sur les rives du St-Laurent, les pionniers devront compter avec les *printemps bâtifs* et les *gelées prématurées*. Suit un tableau très intéressant, déjà publié dans l'Annuaire Statistique de la province de Québec, et établissant la différence de la température et de la précipitation de la pluie et de la neige entre Québec et l'Abitibi. Ce tableau est en effet très rassurant, pour tous ceux qui auraient des doutes, au sujet de l'amélioration rapide du climat par le défrichement.

5o *La faune*: C'est un merveilleux pays de chasse et de pêche. Cela n'est certainement pas pour déplaire aux colons.

Viennent ensuite quelques conseils pratiques de l'agronome officiel, M. Leclair, sur le défrichement et l'ensemencement. Dans les pages qui suivent, l'auteur donne force détails sur la valeur etc., de chacun des cinquante cantons de l'Abitibi. Ces cantons portent les noms glorieux des vaillants officiers français qui combattirent si héroïquement en 1759 pour la défense de la Nouvelle-France. Cette brochure est certainement très instructive et fera bien connaître, à tous ceux qui s'y intéressent, l'une des plus belles régions de colonisation de notre province. Une carte régionale, faite avec soin par le ministère de la Colonisation, accompagne la brochure, et permet au lecteur de s'orienter très facilement. On y trouve aussi de jolies photographies qui démontrent l'indiscutable facilité d'accès de ce beau pays.

X X.